

L'État numérique en Suisse

Évaluations et besoins
de la population

Janvier 2022

MENTIONS LEGALES

L'État numérique en Suisse
Janvier 2022

Client: Swico

Mandataire: Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zürich

Auteurs: Gordon Bühler, Michael Hermann, David Krähenbühl

Éditorial

Depuis la votation sur l'identité électronique (e-ID), nous avons perdu le pouls de la population en ce qui concerne le service public numérique – si tant est que nous l'ayons jamais senti. Alors que le Conseil fédéral, le Parlement et l'administration semblaient d'abord s'accorder sur la nécessité de cette e-ID et sur la manière dont elle devait se présenter, elle a subi une défaite cuisante dans les urnes, laissant le pays dans une situation embarrassante. Auparavant déjà, le «fax Gate» avait révélé, lors de la pandémie du coronavirus, que l'État numérique n'était pas au mieux de sa forme. Cela ne concernait pas seulement l'administration fédérale, mais également le manque de coordination horizontale entre les cantons ainsi que la compréhension globale d'une numérisation verticale continue à tous les échelons fédéraux.

Il est apparu clairement qu'il fallait faire plus en matière de numérisation de l'État. Et qu'il fallait agir plus rapidement. Avec son programme en 10 points¹, Swico a formulé début 2021 des exigences globales pour l'établissement et l'accélération d'un État numérique. Depuis lors, il s'est passé beaucoup de choses, tant au niveau fédéral que cantonal. De nombreux projets de loi, ordonnances et rapports ont été élaborés. Dans certains cas, de véritables bijoux ont même vu le jour, comme le certificat numérique Covid. Dans d'autres cas, de nouvelles lacunes ont été découvertes, comme par exemple de graves problèmes de sécurité dans les administrations communales.

Dans ce contexte extrêmement dynamique, nous avons voulu dresser un état des lieux et prendre le pouls de la population. La numérisation fait certes l'objet d'un large débat public, mais en même temps, nous savons très peu de choses sur les exigences des citoyennes et citoyens vis-à-vis de l'État numérique. La votation sur l'e-ID a été la première et, jusqu'à présent, la seule expression de la volonté démocratique à ce sujet. Afin de mieux comprendre et de définir la priorité des besoins en matière de service public numérique, Swico a donc fait réaliser une enquête représentative auprès de la population. Conformément au programme en 10 points, l'étude définit l'État numérique de manière plus large que la notion de l'e-Government. L'«État» est considéré ici dans sa complexité fédérale en tant qu'entité, car pour la population, il importe peu de savoir si une tâche publique relève de la compétence de la Confédération, du canton ou de la commune.

Les résultats sont également surprenants pour nous, en notre qualité d'association de l'économie numérique. Les besoins les plus urgents concernent en effet des thèmes pour lesquels les cantons sont principalement responsables. La population ne s'intéresse pas en premier lieu aux services tels que les guichets en ligne ou le vote électronique. Non, elle a de véritables besoins fondamentaux et de protection qui ne peuvent être délégués à l'État: éducation, violence numérique et cybersécurité. Des thèmes qui ont sans doute gagné en importance pendant la pandémie et qui ont mis l'accent sur la

¹<https://www.swico.ch/fr/association/activites/politique-economique2/#10-points-sur-la-transformation-numerique>

vulnérabilité non seulement de l'individu et de la population dans son ensemble, mais également de toute la société. Dans le domaine de l'éducation en particulier, le problème ne consiste pas uniquement en la diffusion numérique de contenus pédagogiques, dont les parents d'enfants scolarisés ont fait l'expérience pendant le confinement. Non, il en va des contenus éducatifs à proprement parler et de la préparation de nos enfants à faire face aux défis de l'avenir. Dans ce domaine, tout le monde s'accorde à dire que nous risquons d'être dépassés.

Les conclusions de la présente étude aident à ajuster la boussole et à mettre de l'ordre dans les aspirations politiques. Les autorités publiques, en particulier, doivent disposer de points de repère à tous les niveaux afin de définir correctement les priorités et d'intensifier le dialogue avec la population.

Judith Bellaiche

Directrice de Swico

Table des matières

1 En bref	6
1.1 À propos de l'étude	6
1.2 Vue d'ensemble des résultats	8
2 Vue d'ensemble des différents domaines	11
2.1 Degré d'information	11
2.2 Rapidité souhaitée	13
2.3 Degré de priorité	14
3 Compétences numériques	15
3.1 Évaluation personnelle	15
3.2 Rythme souhaité	17
4 Cybersécurité	18
4.1 Degré d'information et évaluation personnelle	18
4.2 Efforts de l'État	21
4.3 Rythme souhaité	22
5 Numérisation et éducation	23
5.1 Degré d'information et évaluation personnelle	23
5.2 Qualité de l'enseignement numérique	25
5.3 Compétences numériques du personnel enseignant	27
5.4 Rythme souhaité	28
6 Violence numérique	30
6.1 Degré d'information et évaluation personnelle	30
6.2 Lutte contre la violence numérique	32
6.3 Rythme souhaité	35
7 Numérisation et santé	37
7.1 Degré d'information et évaluation personnelle	37
7.2 Satisfaction par rapport au DEP	39
7.3 Rythme souhaité	40
8 Guichets virtuels	41
8.1 Degré d'information et évaluation personnelle	41
8.2 Évaluation de l'offre actuelle	43
8.3 Rythme souhaité	44
9 Démocratie numérique	45
9.1 Degré d'information et évaluation personnelle	45
9.2 Niveaux de l'e-participation	48
9.3 Rythme souhaité	49
10 Politique numérique internationale	50
10.1 Degré d'information et évaluation personnelle	50
10.2 Rythme souhaité	52
11 Collecte des données et méthode	53

1 En bref

1.1 À propos de l'étude

La transformation numérique bouleverse notre quotidien et pose des exigences à la société, à l'économie et à l'État. La population suisse estime-t-elle que ce dernier est bien équipé pour faire face aux défis de la numérisation? Où se situent les plus grandes lacunes et quelles sont les mesures à prendre? Swico, l'association professionnelle de l'industrie suisse des technologies de l'information et de la communication et de l'industrie en ligne, a voulu savoir comment la population évalue la situation de l'État numérique en Suisse et quelles sont ses attentes vis-à-vis du secteur public. Pour ce faire, Swico a chargé Sotomo d'étudier, via une enquête représentative, le point de vue de la base sociale sur les institutions publiques en Suisse.

Lorsque l'on parle de l'État numérique ou de l'administration numérique dans notre pays, on pense avant tout à l'interaction directe entre le citoyen et l'État: il s'agit de guichets virtuels et de possibilités numériques de participation à la démocratie (directe). Cependant, la pandémie de Covid-19 a porté un autre aspect au centre de l'attention: lorsque l'on a appris, au début de la crise, que les laboratoires ou les hôpitaux transmettaient le nombre de cas de coronavirus à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) parfois par fax, on a voulu savoir dans quelle mesure les processus internes du système de santé, de l'administration et de l'État dans son ensemble répondaient encore aux exigences du monde d'aujourd'hui. La présente étude montre que la population partage de telles préoccupations, mais que ses priorités sont différentes de ce que les débats précédents laissaient supposer. Les personnes interrogées identifient les plus grandes lacunes et surtout l'urgence d'agir dans les domaines de la cybersécurité et de la violence numérique. Il s'agit de questions de sécurité qui concernent, d'une part, la protection contre les attaques criminelles, et d'autre part, l'intégrité personnelle face aux attaques, par exemple dans les médias sociaux. L'enquête montre que la transformation numérique a conduit à ce que la fonction la plus fondamentale de l'État – assurer la sécurité de ses citoyens – soit devenue, du point de vue de ces citoyens, une tâche essentielle de l'État numérique. Et c'est justement dans le domaine de la sécurité numérique qu'ils identifient les plus grandes lacunes. Ainsi, seules 16% des personnes interrogées estiment que les autorités publiques font suffisamment d'efforts pour lutter contre la violence numérique.

Au-delà des questions de sécurité fondamentales, la population situe les plus grandes lacunes dans le domaine de l'éducation et, par conséquent, dans celui des compétences numériques en général. Dans le domaine scolaire, l'enseignement à distance, rendu nécessaire par la pandémie, a également mis en lumière des lacunes. Moins de la moitié des personnes interrogées estiment que les élèves suisses sont suffisamment préparés aux métiers numériques de demain. Outre les écoles, les personnes interrogées estiment que l'administration et les petites et moyennes entreprises (PME) manquent également

de compétences numériques. Seules les grandes entreprises sont considérées comme ayant des compétences numériques suffisantes.

C'est dans le domaine de la démocratie numérique, dont font partie le vote numérique (e-voting) et la collecte numérique de signatures (e-collecting), que les personnes interrogées voient le moins d'urgence. Néanmoins, même dans ce domaine, la moitié des personnes interrogées souhaitent que le développement se fasse plus rapidement. La définition des priorités par la population montre clairement que l'État numérique est considéré comme beaucoup plus fondamental et complet que ne le laisse penser une discussion limitée sur les guichets virtuels et le vote électronique. La mise sur pied d'une sécurité numérique et de compétences numériques (dans le domaine de l'éducation et en dehors de celui-ci) sont considérées comme des exigences clés de l'État pour réussir le passage au numérique.

Dans le cadre de la présente étude, Sotomo a interrogé en ligne 1254 personnes au cours de la première quinzaine de novembre 2021. Les résultats sont représentatifs de la population linguistiquement intégrée de Suisse alémanique. L'étude a porté sur les huit thèmes suivants:

- Compétences numériques
- Cybersécurité
- Numérisation et éducation
- Violence numérique
- Numérisation et santé
- Guichets virtuels
- Démocratie numérique
- Politique numérique internationale

Afin d'exclure les effets d'ordre, les blocs thématiques ont été présentés dans un ordre aléatoire. Dans chaque domaine, nous avons d'abord déterminé le degré d'information sur les notions centrales et sur la situation actuelle. Ensuite, les personnes interrogées ont pu donner leur avis sur l'état actuel du développement numérique et sur l'importance des offres concrètes. Enfin, nous avons posé la question suivante pour chacun des huit domaines: l'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans ce domaine?

1.2 Vue d'ensemble des résultats

Priorités de l'État numérique

La population souhaite que le développement de l'État numérique soit plus rapide. Les mesures relatives aux questions de sécurité numérique, ainsi qu'à l'éducation et au développement des compétences numériques, sont considérées comme particulièrement urgentes. Concrètement, les trois quarts des personnes interrogées demandent que l'État aille plus vite dans la mise en place de la cybersécurité et dans la lutte contre la violence numérique. 60% estiment que l'évolution dans le domaine de l'éducation et des compétences numériques de l'administration elle-même est trop lente. Le degré d'urgence est évalué différemment selon le domaine thématique. Toutefois, seule une minorité des personnes interrogées pense que le rythme actuel de la transformation numérique au sein de l'État est trop précipité dans quelque domaine que ce soit. C'est dans le développement de la démocratie numérique que l'on souhaite le plus un rythme moins soutenu, mais là aussi, seules 18% des personnes sondées demandent une décélération. La politique numérique internationale, qui est également le domaine thématique le moins bien compris, suscite en outre des réticences.

Compétences numériques

En ce qui concerne les compétences numériques en général, les personnes interrogées estiment qu'il existe un écart important entre les grandes entreprises et les autres formes d'organisation. 78% estiment que les compétences numériques des grandes entreprises sont élevées, contre 45% seulement pour les PME. Les compétences numériques de l'État ou de l'administration ne sont évaluées par les personnes interrogées qu'au niveau d'une PME et non d'une grande entreprise. Les plus grandes lacunes en matière de compétences numériques sont perçues dans les écoles. Seules 36% des personnes interrogées y reconnaissent des compétences élevées.

Cybersécurité

Seules 28% des personnes interrogées estiment que la cybersécurité des infrastructures critiques et de l'administration est suffisante en Suisse. De même, seuls 31% estiment que les entreprises suisses sont suffisamment protégées contre les attaques de logiciels malveillants (ransomwares) et autres. Il n'est donc pas étonnant que ce soit précisément dans ce domaine que la population estime aujourd'hui qu'il est particulièrement urgent d'agir. Dans ce contexte, 87% des personnes interrogées attendent de l'État qu'il fournisse des efforts supplémentaires pour mieux protéger les entreprises suisses contre les cyberattaques. Des majorités claires se dégagent sur l'ensemble du spectre politique.

Numérisation et éducation

Bien que les compétences numériques des jeunes soient globalement considérées comme élevées, seules 45% des personnes interrogées estiment que les élèves suisses sont suffisamment préparés aux métiers de demain. Des lacunes particulières sont constatées au niveau des compétences numériques des enseignants. Au total, seuls 27% des

interrogés les considèrent comme plutôt élevées. Les parents d'élèves mineurs sont particulièrement impliqués dans la vie scolaire de leurs enfants: 32% d'entre eux ne portent qu'un jugement légèrement plus positif sur les compétences numériques des enseignants; 42% d'entre eux jugent bonne ou plutôt bonne la qualité de l'enseignement numérique à distance pendant la pandémie de Covid-19, dont ils ont été les témoins privilégiés.

Violence numérique

La cyberintimidation, le cyberharcèlement, les discours de haine, les menaces de violence ou la discrimination par des moyens électroniques tels que les médias sociaux, les applications de messagerie ou les e-mails sont des éléments de la violence numérique. Pour la population, il s'agit d'un problème qu'il convient de résoudre de toute urgence. 86% des citoyens sondés considèrent que la violence numérique est répandue. Seuls 16% estiment que la lutte contre la violence numérique par les autorités est suffisante. L'urgence de la situation transparaît également dans le fait qu'une majorité ne se sent pas en mesure de se protéger suffisamment contre la violence numérique. 62% des femmes et 49% des hommes indiquent qu'ils ne sauraient pas se protéger suffisamment s'ils étaient eux-mêmes la cible de la violence numérique. Une grande majorité des personnes interrogées souhaitent des contre-mesures concrètes, notamment de la part de l'État. Selon elles, ce dernier devrait allouer davantage de ressources aux poursuites pénales, adopter des lois plus strictes et multiplier les campagnes sensibilisation.

Numérisation et santé

La plupart des personnes interrogées ont entendu parler de l'existence du dossier électronique du patient, mais seules 16% d'entre elles l'utilisent aujourd'hui. Parmi les adeptes, une grande majorité, 89%, le considère comme utile. Pourtant, les personnes interrogées n'accordent à ce sujet qu'une priorité moyenne lorsqu'il s'agit de l'État numérique. Ce sont surtout les personnes âgées qui souhaitent que la numérisation du domaine de la santé soit davantage abordée.

Guichets virtuels

En ce qui concerne les démarches administratives en ligne, une majorité de 57% des personnes interrogées estime que l'offre actuelle est déjà bonne. Bien que 77% des personnes interrogées pensent qu'il est important de disposer d'une offre complète en matière de démarches administratives en ligne, ce domaine de l'État numérique ne fait pas partie des thèmes les plus urgents.

Démocratie numérique

60% des personnes interrogées estiment que l'e-voting est important. Les personnes qui votent à droite sont les plus sceptiques vis-à-vis du vote électronique. En ce qui concerne l'e-collecting, c'est le centre politique qui se révèle le plus sceptique, alors que les pôles politiques lui accordent plus d'importance. Le besoin d'e-participation est le plus élevé dans le camp de gauche.

Politique numérique internationale

L'Union européenne (UE) fait actuellement des propositions de nouvelles lois afin de réglementer de manière uniforme les offres sur Internet. La Suisse ne peut pas participer directement à ce processus législatif. 56% des personnes interrogées font toutefois confiance au Conseil fédéral pour bien défendre les intérêts de la Suisse dans ce processus législatif. Seuls 33% font confiance à l'UE pour prendre en compte la Suisse de manière adéquate dans la réglementation de la numérisation.

2 Vue d'ensemble des différents domaines

2.1 Degré d'information

La population s'estime généralement bien informée sur les différents domaines de l'État numérique en Suisse. Le degré d'information est particulièrement élevé en ce qui concerne la violence numérique et la cybersécurité. Dans le domaine de la «démocratie numérique», l'e-voting est bien connu, alors que l'e-collecting l'est moins. Les personnes interrogées ne se sentent pas aussi sûres en ce qui concerne les thèmes de la santé et de l'éducation. Le degré d'information le plus bas concerne la politique numérique internationale.

Figure 1: Degré d'information sur des aspects partiels des différents domaines

Violence numérique: «La violence numérique englobe différentes formes d'agressions dans l'espace numérique ou sur Internet. En font partie la cyberintimidation, le cyberharcèlement, les discours de haine, les menaces de violence ou la discrimination par des moyens électroniques tels que les médias sociaux, les applications de messagerie ou les e-mails.»

Cyber-risques: «Les manipulations, les sabotages, l'espionnage et les attaques ciblées via des réseaux électroniques font partie des cyber-risques. De telles attaques permettent par exemple de paralyser des infrastructures critiques telles que l'approvisionnement en électricité et en eau, ou les télécommunications d'un pays.»

Vote électronique: «Le terme e-voting désigne le vote par voie électronique lors d'élections et de votations. Le vote électronique peut être effectué depuis son domicile via Internet. Le vote électronique n'est actuellement pas disponible en Suisse.»

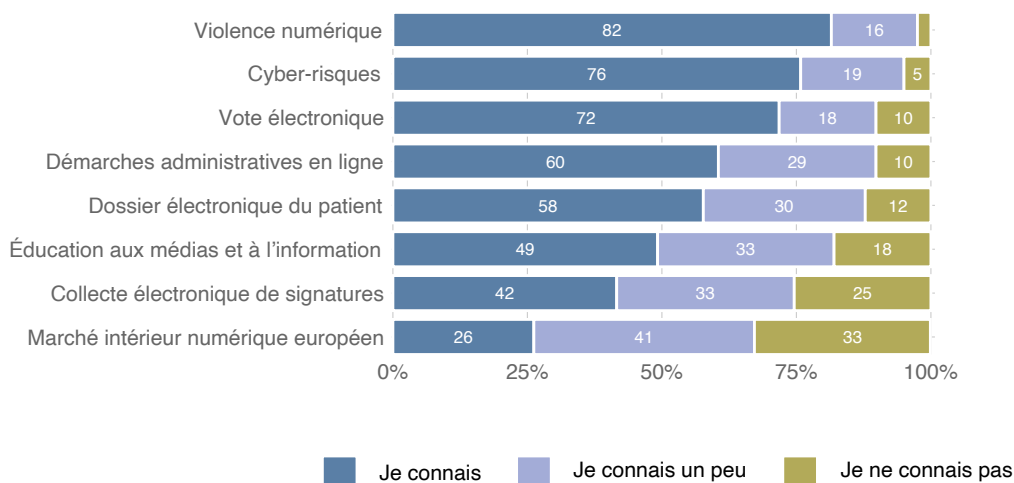
Démarches administratives en ligne: «Les démarches administratives en ligne permettent de recourir aux services de l'État entièrement dématérialisés, via Internet. Une attestation de domicile, un extrait du registre des poursuites ou une déclaration d'impôts en sont des exemples. Il existe une offre pour les démarches administratives en ligne dans différentes communes et différents cantons, mais pas de solution à l'échelle nationale.»

Dossier électronique du patient: «Le dossier électronique du patient représente une compilation de documents personnels concernant sa propre santé. Ces informations peuvent être consultées aussi bien par les patients que par les professionnels de la santé. Les patients et patientes décident qui peut consulter ces documents.»

Éducation aux médias et à l'information: «Le Plan d'études 21 a contribué à l'introduction de la nouvelle matière intitulée Médias et informatique. Dans cette matière, les élèves apprennent à utiliser les médias numériques de manière sûre et responsable et à se familiariser avec l'informatique.»

Collecte électronique de signatures: «Le terme e-collecting désigne la collecte électronique de signatures pour les initiatives et les référendums. La collecte électronique de signatures n'est actuellement pas disponible en Suisse.»

Marché intérieur numérique européen: «L'UE fait actuellement des propositions de nouvelles lois afin de réglementer de manière uniforme les offres sur Internet. Les bases juridiques et les normes techniques doivent être uniformisées au sein de l'espace européen.»

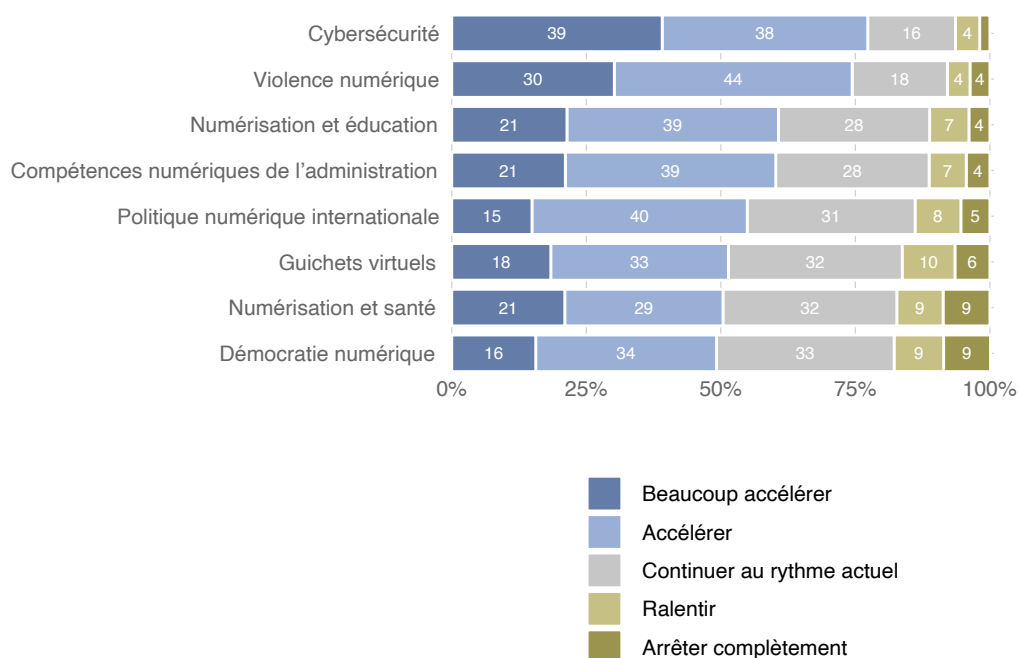


2.2 Rapidité souhaitée

Pour chacun des huit thèmes, les personnes interrogées avaient la possibilité d'indiquer si, selon elles, l'État devait augmenter ou ralentir son rythme d'évolution en la matière. Ainsi, dans quasiment tous les domaines, elles souhaitent que le passage au numérique intervienne à un rythme plus soutenu. Ce souhait est particulièrement fort en ce qui concerne les thèmes à teneur émotionnelle de la cybersécurité et de la violence numérique. Le souhait d'un rythme plus soutenu est également manifeste en ce qui concerne l'éducation et les compétences numériques de l'administration (fig. 2).

Figure 2: Rythme de développement souhaité

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine «...»?»

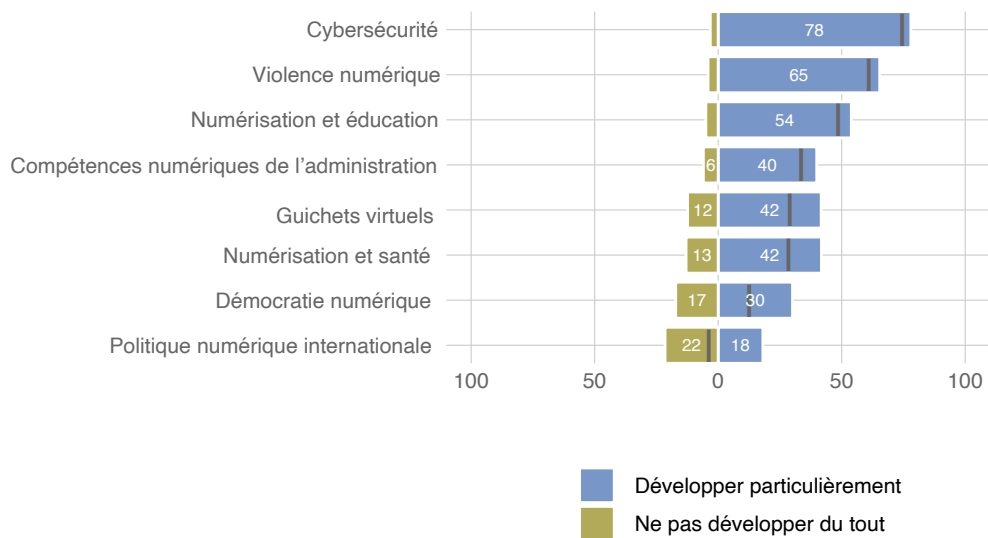


2.3 Degré de priorité

À la fin de l'enquête, les personnes interrogées ont à nouveau été priées de classer les domaines par ordre de priorité. L'ordre de priorité correspond largement au degré d'urgence à agir. Seule la politique numérique internationale, qui n'a pas d'impact direct sur la vie quotidienne des gens, chute en comparaison avec les autres domaines et se retrouve à la dernière place des priorités au terme de l'enquête (fig.3).

Figure 3: Ordre de priorité des domaines

«Dans quels domaines l'État devrait-il favoriser son propre développement numérique en particulier? Cochez tous les domaines qui s'appliquent.» et «Dans quels domaines l'État ne devrait-il pas du tout favoriser son propre développement numérique?» La ligne grise indique le delta entre les réponses collectées.



3 Compétences numériques

3.1 Évaluation personnelle

Les personnes interrogées ont évalué les compétences numériques de différentes institutions et différents groupes de population. Moins de la moitié des personnes interrogées estiment que les compétences numériques de l'administration fédérale et des administrations cantonales en Suisse sont élevées. Les compétences numériques des écoles sont évaluées de manière encore plus négative. En comparaison, les trois quarts des personnes interrogées attribuent des compétences numériques élevées aux grandes entreprises en Suisse, ce qui n'est pas le cas pour les PME, dont l'évaluation est une fois encore plus négative (fig. 4). L'appréciation des personnes interrogées se situant à droite de l'échiquier politique est un peu moins sévère, notamment en ce qui concerne les administrations cantonales et les PME (fig. 5).

Figure 4: Évaluation des compétences numériques en Suisse

«Comment évaluez-vous les compétences numériques des institutions et des personnes suivantes en Suisse?»

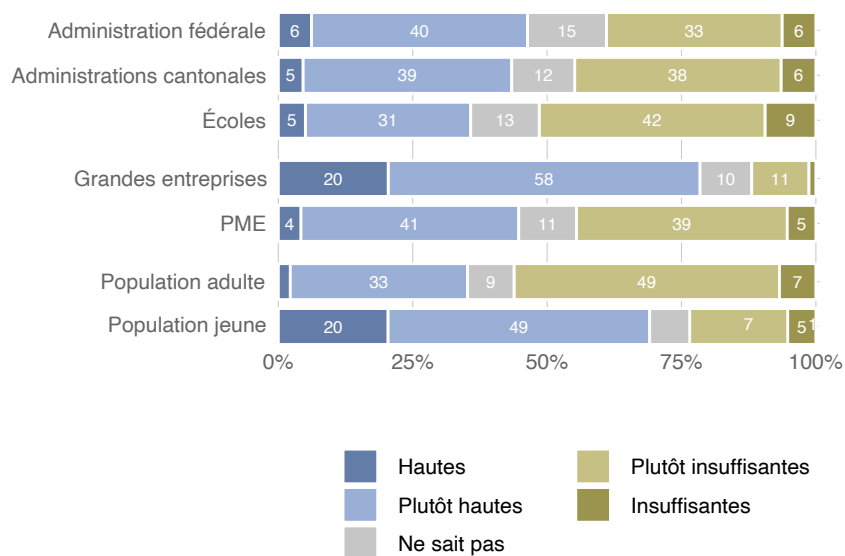
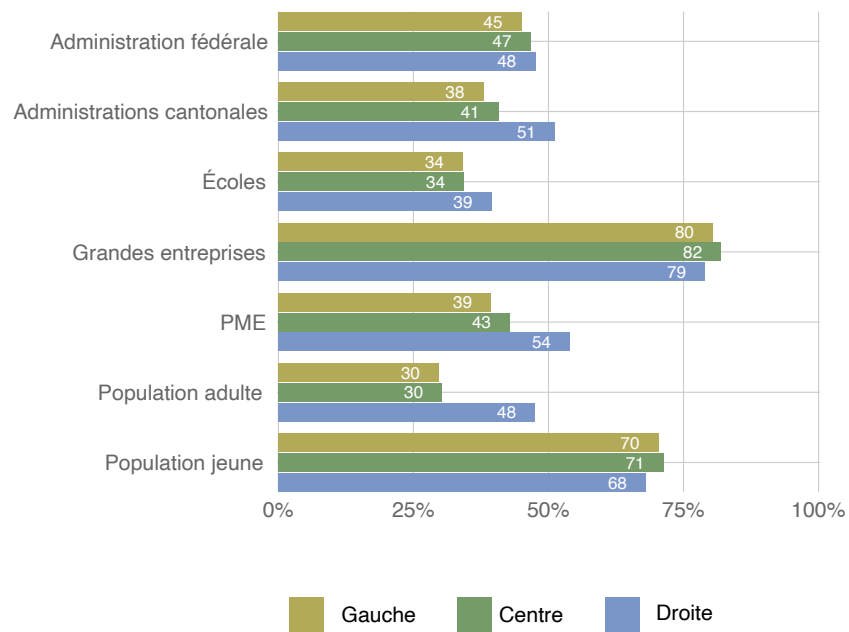


Figure 5: Évaluation des compétences numériques en Suisse – selon l'orientation politique

«Comment évaluez-vous les compétences numériques des institutions et des personnes suivantes en Suisse?»



3.2 Rythme souhaité

60% des personnes interrogées souhaitent que l'État accélère le rythme de développement de ses propres compétences numériques (fig. 6). Le souhait d'un rythme plus soutenu est particulièrement élevé chez les personnes âgées et les personnes se situant à gauche de l'échiquier politique (fig. 7).

Figure 6: Rythme de développement souhaité dans le domaine des «Compétences numériques»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine des «Compétences numériques?»»

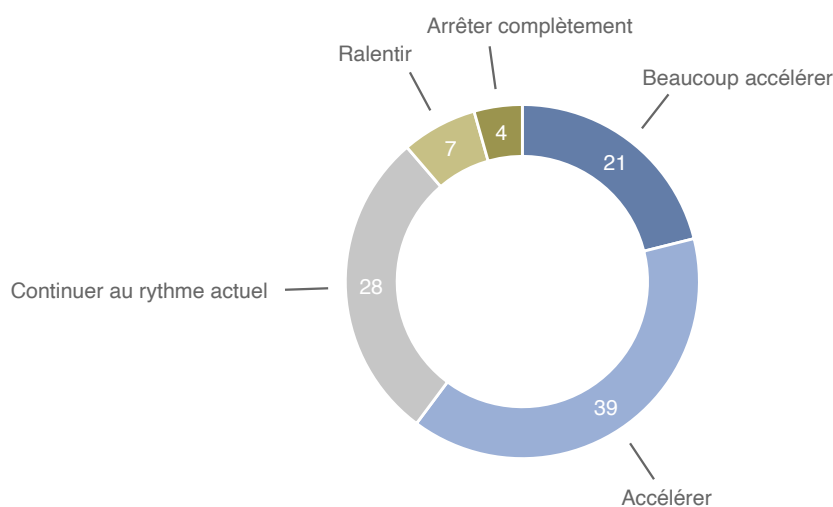
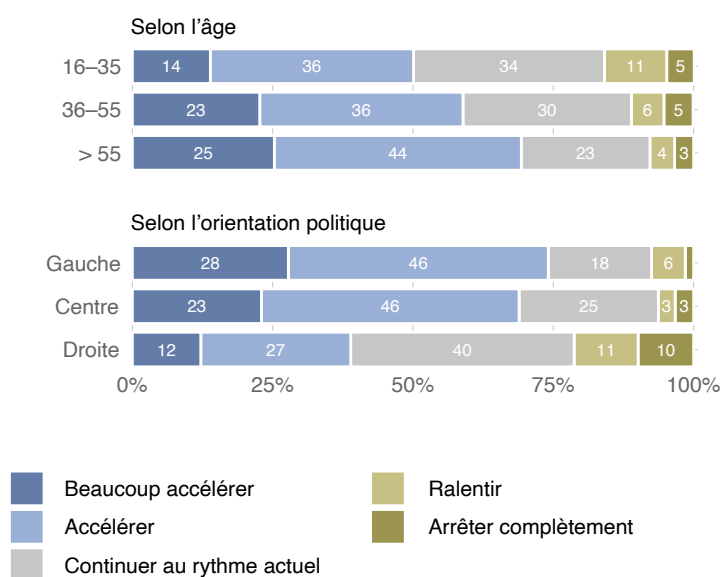


Figure 7: Rythme de développement souhaité dans le domaine des «Compétences numériques»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine des «Compétences numériques?»»



4 Cybersécurité

4.1 Degré d'information et évaluation personnelle

Les manipulations, les sabotages, l'espionnage et les attaques ciblées via des réseaux électroniques font partie des cyber-risques. Ces attaques peuvent mettre à mal les infrastructures critiques d'un pays. La plupart des personnes interrogées en sont conscientes (fig. 8). C'est également le cas des attaques par ransomwares, où les cybercriminels piratent un système informatique, le paralysent complètement et exigent ensuite une rançon. Les médias, qui ont rapporté ces derniers mois plusieurs cas importants d'attaques par ransomware contre des PME et des communes suisses, ont sans doute contribué à faire connaître ce genre de menaces. En conséquence, le niveau de cybersécurité est jugé faible. Seules 3% des personnes interrogées estiment que la cybersécurité des infrastructures critiques et de l'administration en Suisse est élevée, tandis que 30% la jugent élevée ou plutôt élevée au sein des entreprises suisses (fig. 9). Les jeunes et les personnes se situant à droite de l'échiquier politique sont un peu moins critiques dans cette évaluation (fig. 10, 11).

Figure 8: Degré d'information sur les aspects de la cybersécurité

Cyber-risques: «Les manipulations, les sabotages, l'espionnage et les attaques ciblées via des réseaux électroniques font partie des cyber-risques. De telles attaques permettent par exemple de paralyser des infrastructures critiques telles que l'approvisionnement en électricité et en eau, ou les télécommunications d'un pays.»

Attaques par ransomwares: «Ces derniers mois, plusieurs attaques majeures par ransomwares ont été perpétrées contre des entreprises et des autorités. Un ransomware est un logiciel malveillant avec lequel les cybercriminels piratent un système informatique et le paralysent complètement. Les criminels exigent ensuite une rançon.»

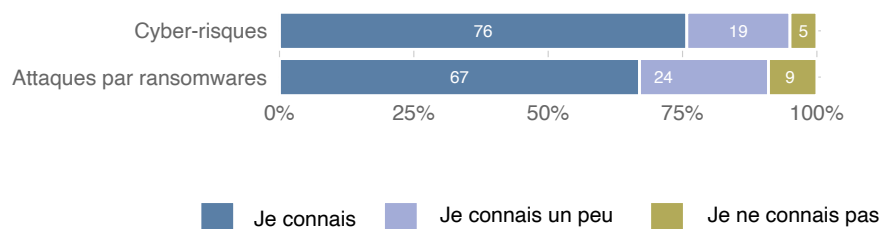


Figure 9: Évaluation de la cybersécurité en Suisse

Infrastructures critiques et administration: «Comment évaluez-vous le niveau de la cybersécurité des infrastructures critiques et de l'administration en Suisse?»

Entreprises: «Comment évaluez-vous le niveau de la cybersécurité des entreprises suisses?»

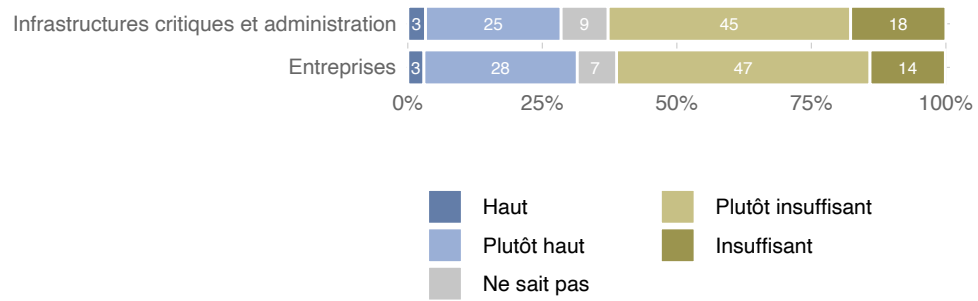
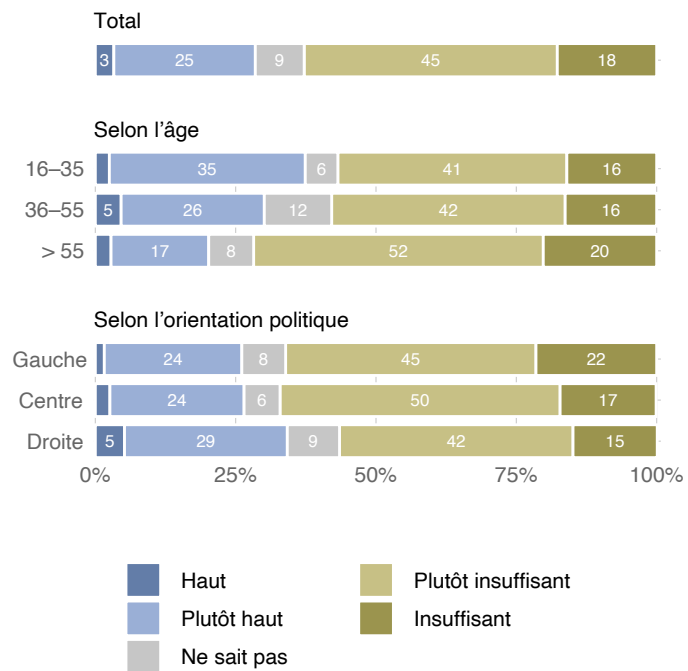
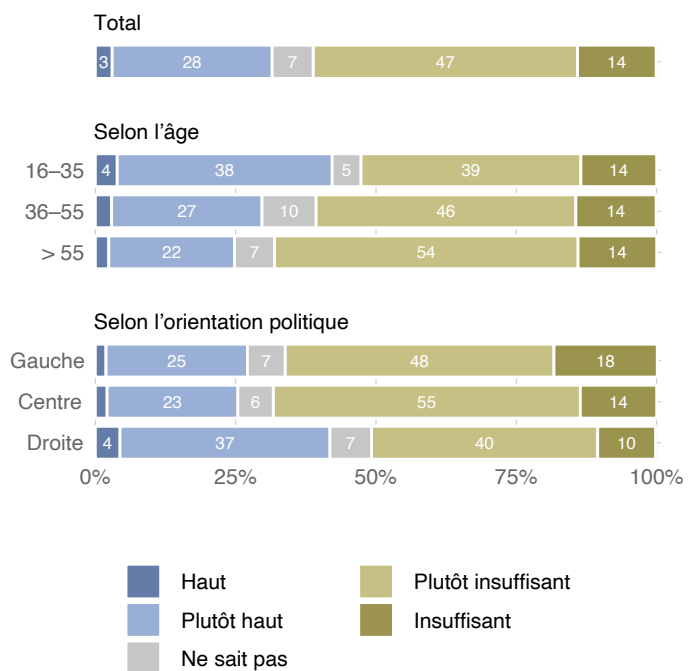


Figure 10: Évaluation de la cybersécurité des infrastructures critiques et de l'administration

«Comment évaluez-vous le niveau de la cybersécurité des infrastructures critiques et de l'administration en Suisse?»

**Figure 11:** Évaluation de la cybersécurité des entreprises suisses

«Comment évaluez-vous le niveau de la cybersécurité des entreprises suisses?»

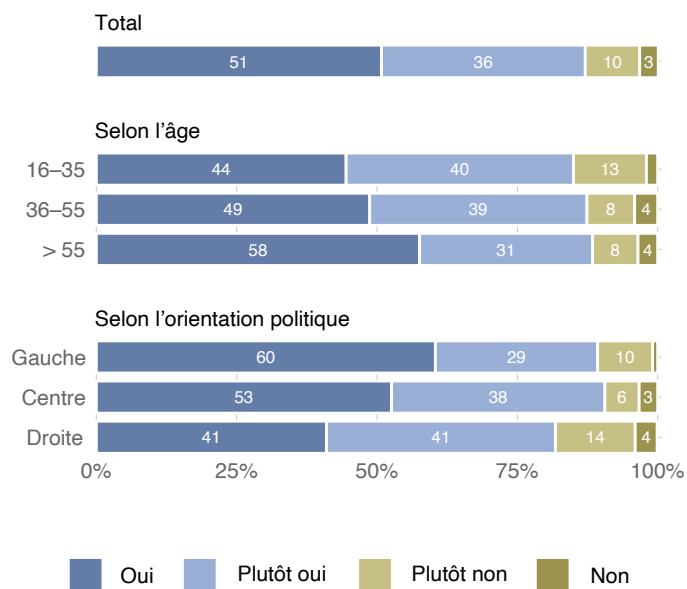


4.2 Efforts de l'État

Une grande majorité des personnes interrogées pense que l'État doit faire des efforts pour renforcer la cybersécurité dans les entreprises suisses (fig. 12). Le monde économique n'est donc pas tenu pour seul responsable de la sécurité informatique dans les entreprises. Les personnes interrogées n'ont pas précisé la nature de ces efforts. Les plus âgées et les plus à gauche sur l'échiquier politique sont celles qui désirent le plus que l'État prenne des mesures en matière de cybersécurité dans les entreprises suisses.

Figure 12: Position concernant les efforts de l'État

«L'État doit-il faire des efforts pour renforcer la cybersécurité dans les entreprises suisses?»



4.3 Rythme souhaité

Trois personnes interrogées sur quatre souhaitent que l'État accélère son propre développement dans le domaine de la «Cybersécurité» (fig. 13). Cette opinion est particulièrement partagée par les sympathisants de gauche (fig. 14).

Figure 13: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Cybersécurité»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Cybersécurité»?»

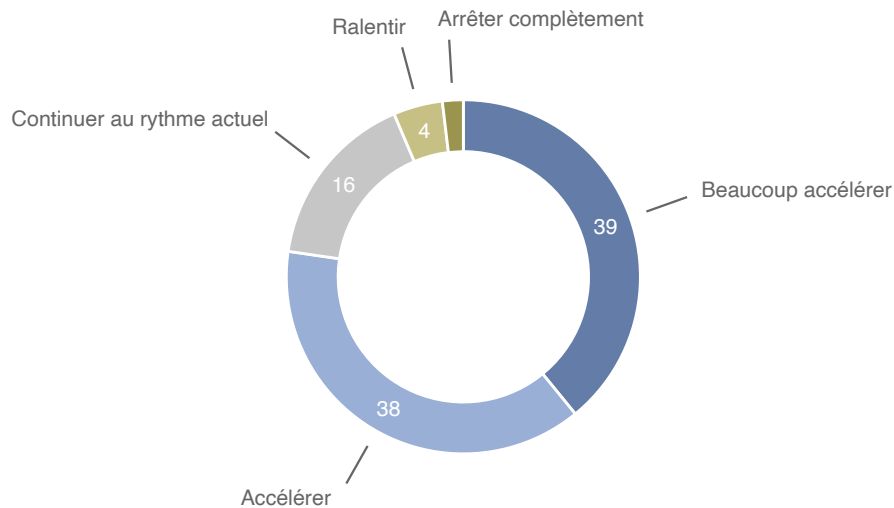
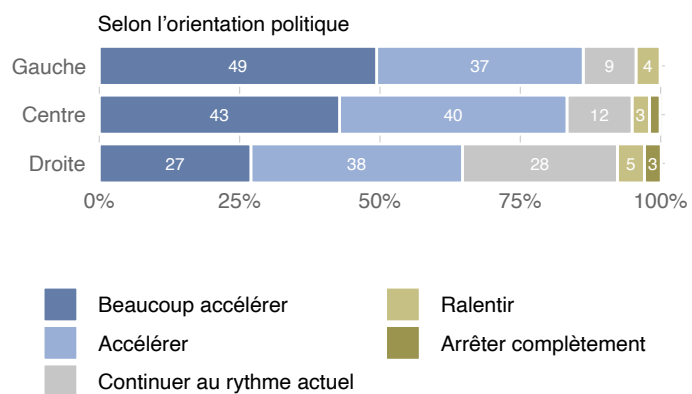


Figure 14: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Cybersécurité»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Cybersécurité»?»



5 Numérisation et éducation

5.1 Degré d'information et évaluation personnelle

Le Plan d'études 21 a contribué à l'introduction de la nouvelle matière intitulée Médias et informatique. Dans cette nouvelle matière, les élèves apprennent à utiliser les médias numériques de manière sûre et responsable et à se familiariser avec l'informatique. La plupart des personnes interrogées ont au moins une petite idée de l'existence de cette matière scolaire. Les parents d'enfants mineurs, qui sont confrontés quotidiennement aux expériences de leurs enfants, sont particulièrement au fait de la question (fig. 15). Les évaluations de ce groupe clé sont donc particulièrement importantes pour le domaine «Numérisation et éducation». Dans l'ensemble, près de quatre personnes interrogées sur cinq estiment qu'il est important ou relativement important que des connaissances de base en programmation soient enseignées dans les écoles publiques en Suisse (fig. 16).

Figure 15: Degré d'information sur le Plan d'études 21

«Le Plan d'études 21 a contribué à l'introduction de la nouvelle matière intitulée Médias et informatique. Dans cette matière, les élèves doivent apprendre à utiliser les médias numériques de manière sûre et responsable et à se familiariser avec l'informatique.»

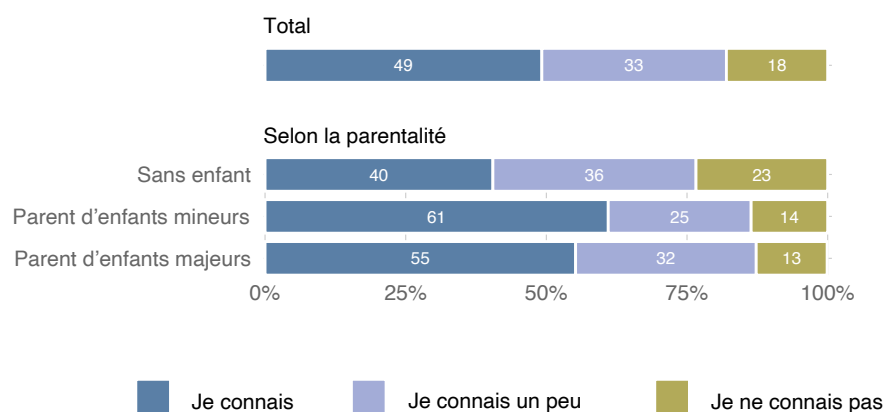
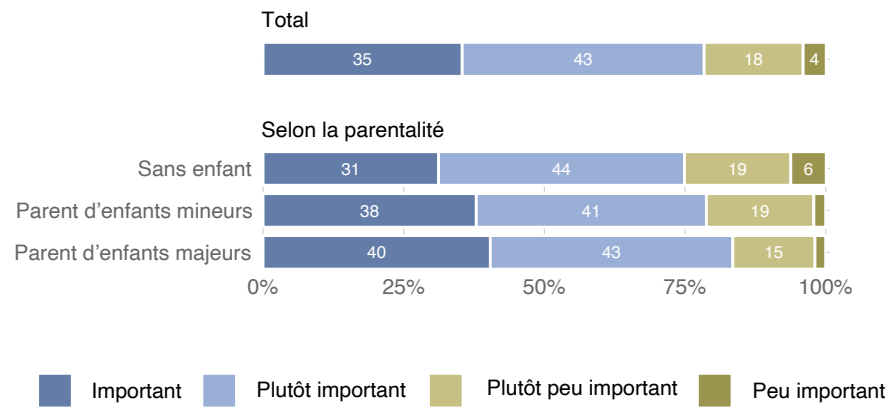


Figure 16: Importance des connaissances numériques de base dans le cadre du plan d'études

«Pensez-vous qu'il est important que les élèves suisses acquièrent des connaissances de base en programmation à l'école publique?»



5.2 Qualité de l'enseignement numérique

Selon les personnes interrogées, la qualité de l'enseignement numérique en Suisse laisse à désirer. Moins de la moitié d'entre elles estiment que les élèves suisses sont suffisamment préparés aux métiers du futur ou à l'utilisation des médias numériques (fig. 17).

La préparation aux métiers de demain est un aspect de l'éducation numérique dont les effets se font ressentir à très long terme. En effet, les écoliers d'aujourd'hui n'entreront dans la vie active que dans 10 à 20 ans. Les personnes interrogées ayant un niveau de formation inférieur sont un peu moins négatives dans leur évaluation que celles ayant un niveau de formation supérieur. Néanmoins, dans les deux groupes, seule une minorité estime que la préparation à la vie professionnelle est bonne. Chez les parents d'enfants mineurs, l'évaluation est très polarisée. Ils sont à peu près aussi nombreux à estimer que la préparation est bonne ou insuffisante (fig. 18).

Figure 17: Évaluation de la qualité des différents aspects de l'éducation numérique

Préparation aux métiers de demain: «La transformation numérique métamorphosera les professions. Les élèves suisses sont-ils bien préparés aux métiers de demain?»

Préparation à l'utilisation des médias numériques: «Les élèves suisses sont-ils bien préparés à l'utilisation des médias numériques?»

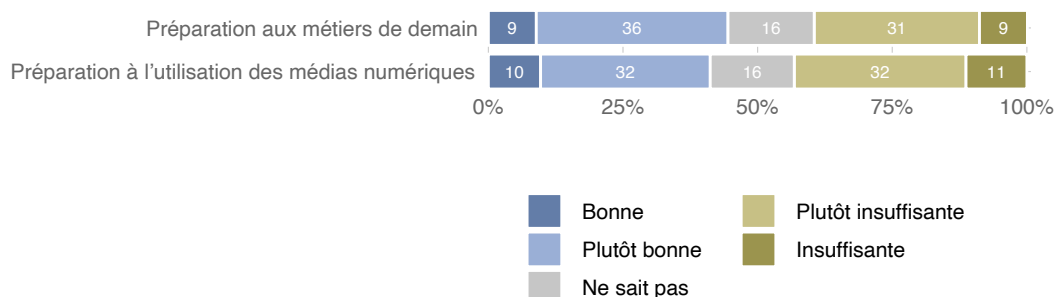
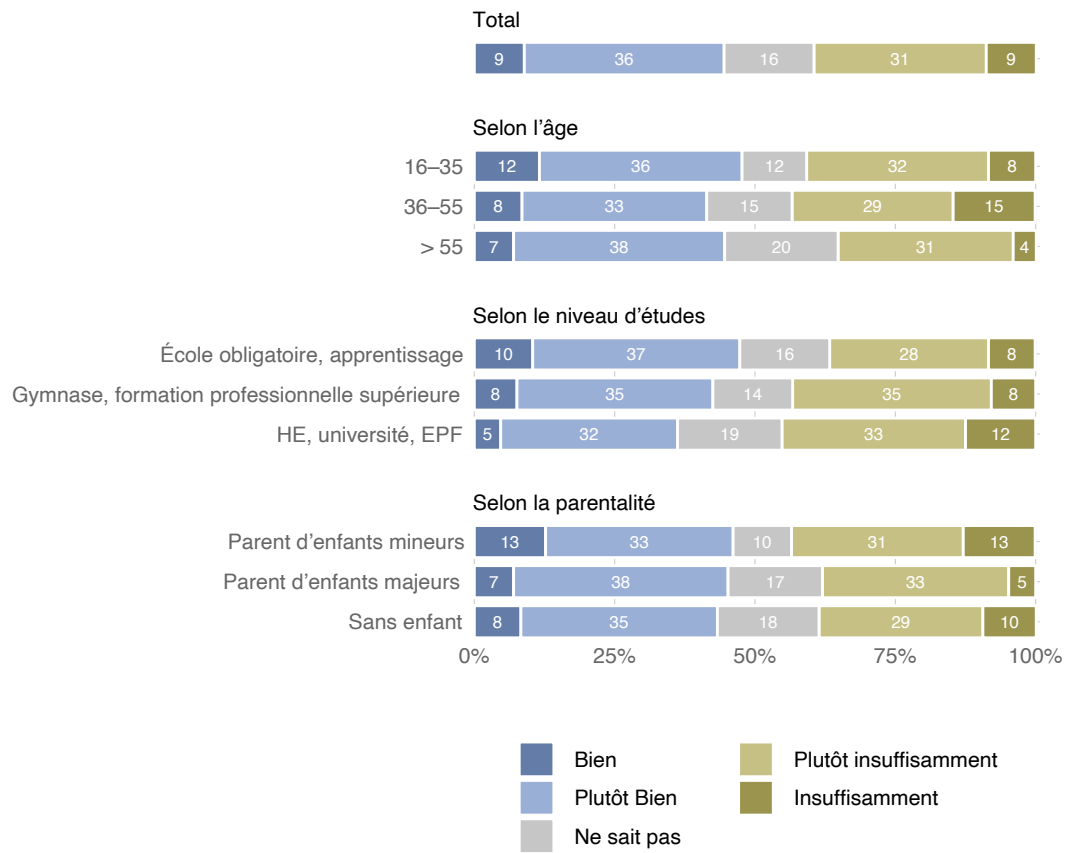


Figure 18: Préparation aux métiers de demain

«La transformation numérique métamorphosera les professions. Les élèves suisses sont-ils bien préparés aux métiers de demain?»



5.3 Compétences numériques du personnel enseignant

Seulement un tiers des parents de mineurs estime que le niveau des compétences numériques du personnel enseignant est élevé. La majorité pense que ce niveau est insuffisant (fig. 19). Pendant la crise sanitaire, les parents ont pu évaluer eux-mêmes dans quelle mesure les écoles réussissaient à relever le défi de l'enseignement à distance. 42% des parents de mineurs qualifient la qualité de cet enseignement à la maison de bon, 47% d'insuffisant (fig. 20).

Figure 19: Compétences numériques du corps enseignant

«Selon vous, quel est le niveau de compétence numérique du personnel enseignant dans le système scolaire public en Suisse?»

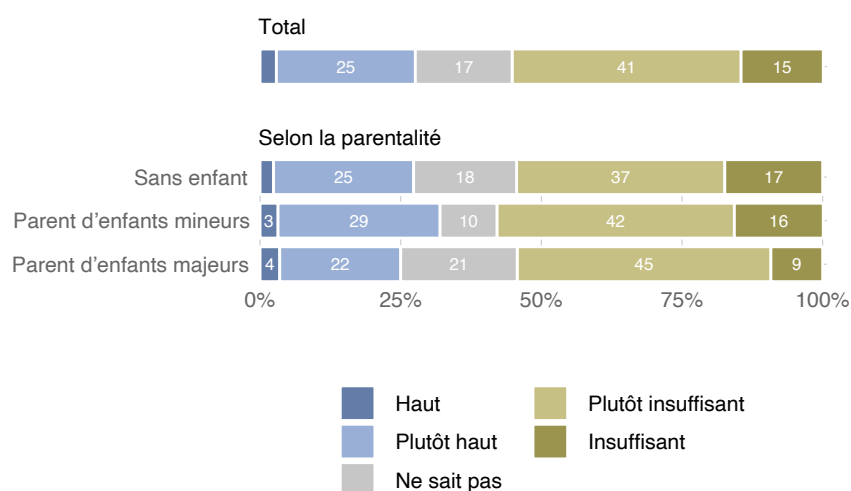
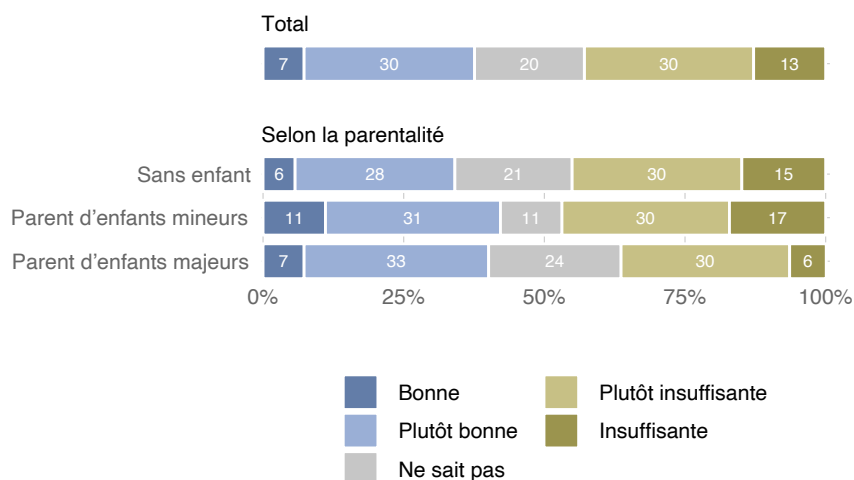


Figure 20: Qualité de l'enseignement à distance

«Selon vous, quelle était la qualité de l'enseignement à distance pour les élèves en Suisse pendant la crise sanitaire?»



5.4 Rythme souhaité

Une nette majorité (60%) des personnes interrogées souhaiterait que l'État accélère son développement dans le domaine «Numérisation et éducation» (fig. 21). Les problèmes de qualité en termes d'éducation numérique doivent être résolus. Les problèmes dans le domaine «Éducation» sont néanmoins perçus comme moins graves que dans les domaines «Cybersécurité» et «Violence numérique», ce qui se traduit par un désir moins fort d'accélérer le développement. Le groupe qui estime le plus que l'éducation numérique doit être accélérée est composé de personnes politiquement de gauche ou diplômées de l'enseignement supérieur (fig. 22).

Figure 21: Rythme de développement souhaité dans le domaine «Numérisation et éducation»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine «Numérisation et éducation?»

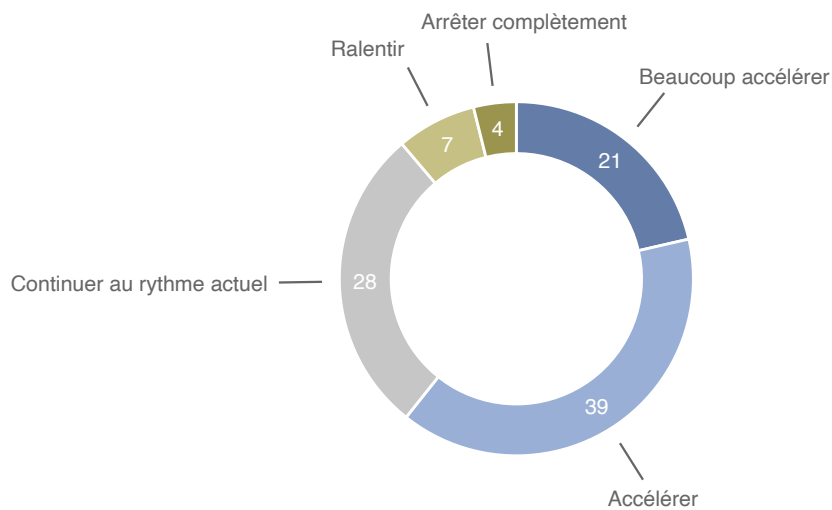
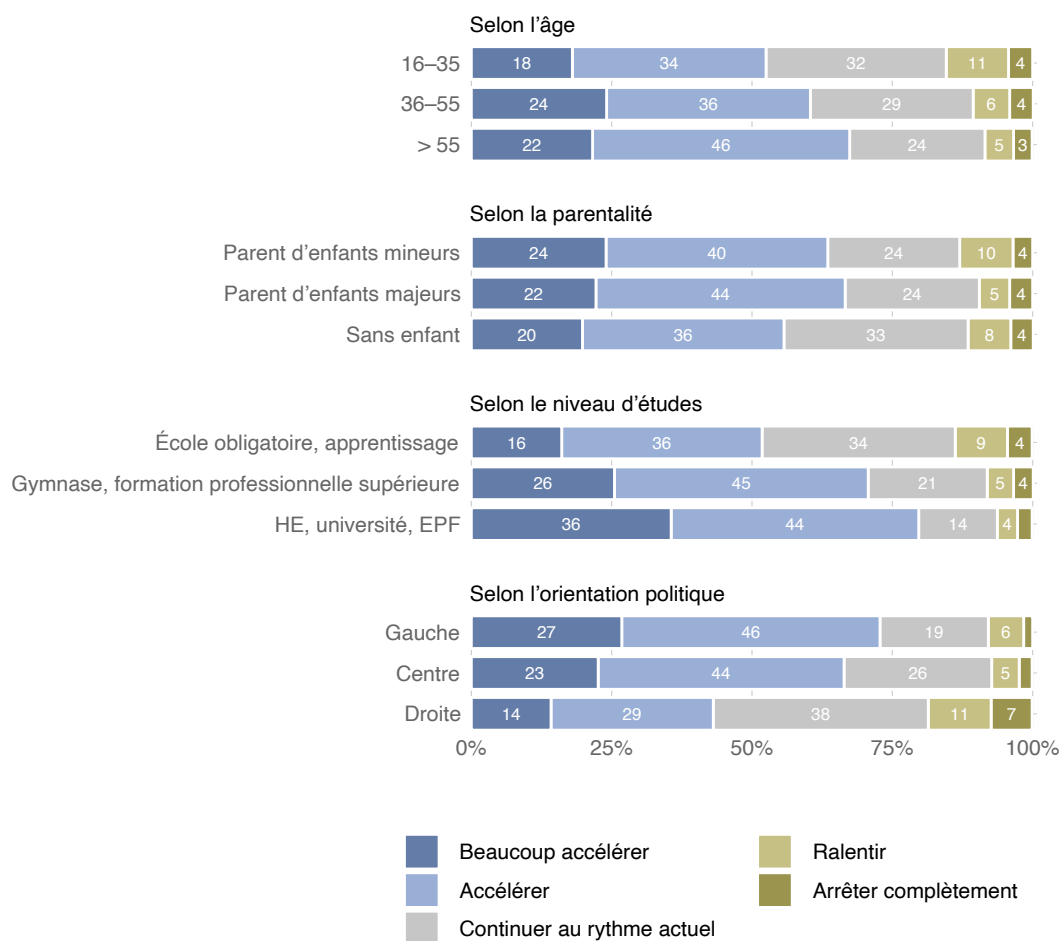


Figure 22: Rythme de développement souhaité dans le domaine «Numérisation et éducation»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine «Numérisation et éducation» ?



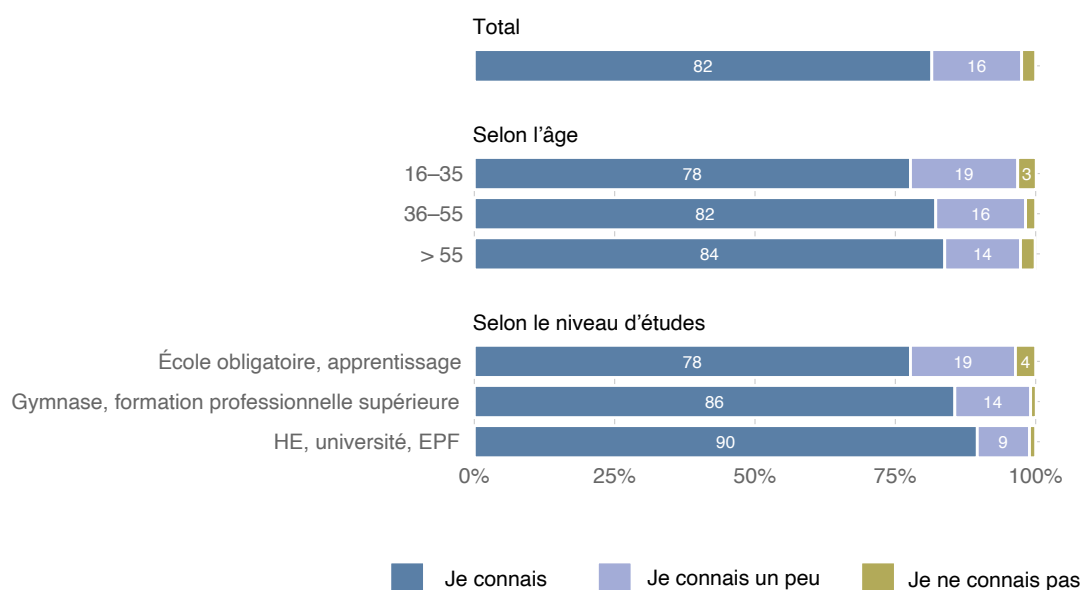
6 Violence numérique

6.1 Degré d'information et évaluation personnelle

La violence numérique comprend la cyberintimidation, le cyberharcèlement, les discours de haine, les menaces de violence et la discrimination dans l'espace numérique (p. ex. sur les médias sociaux, via les applications de messagerie ou les e-mails). Quasiment toutes les personnes interrogées connaissent ce phénomène. Les personnes interrogées plus âgées et diplômées de l'enseignement supérieur connaissent particulièrement bien ce terme (fig. 23). De prime abord, il peut sembler étonnant que les jeunes parmi les personnes interrogées connaissent assez bien le sujet, mais elles sont souvent plus familiarisées au monde numérique et à ses effets que les personnes plus âgées. Il est également important de souligner qu'il s'agit d'une auto-évaluation. La distinction entre «je connais» et «je connais un peu» est subjective.

Figure 23: Degré d'information sur la violence numérique

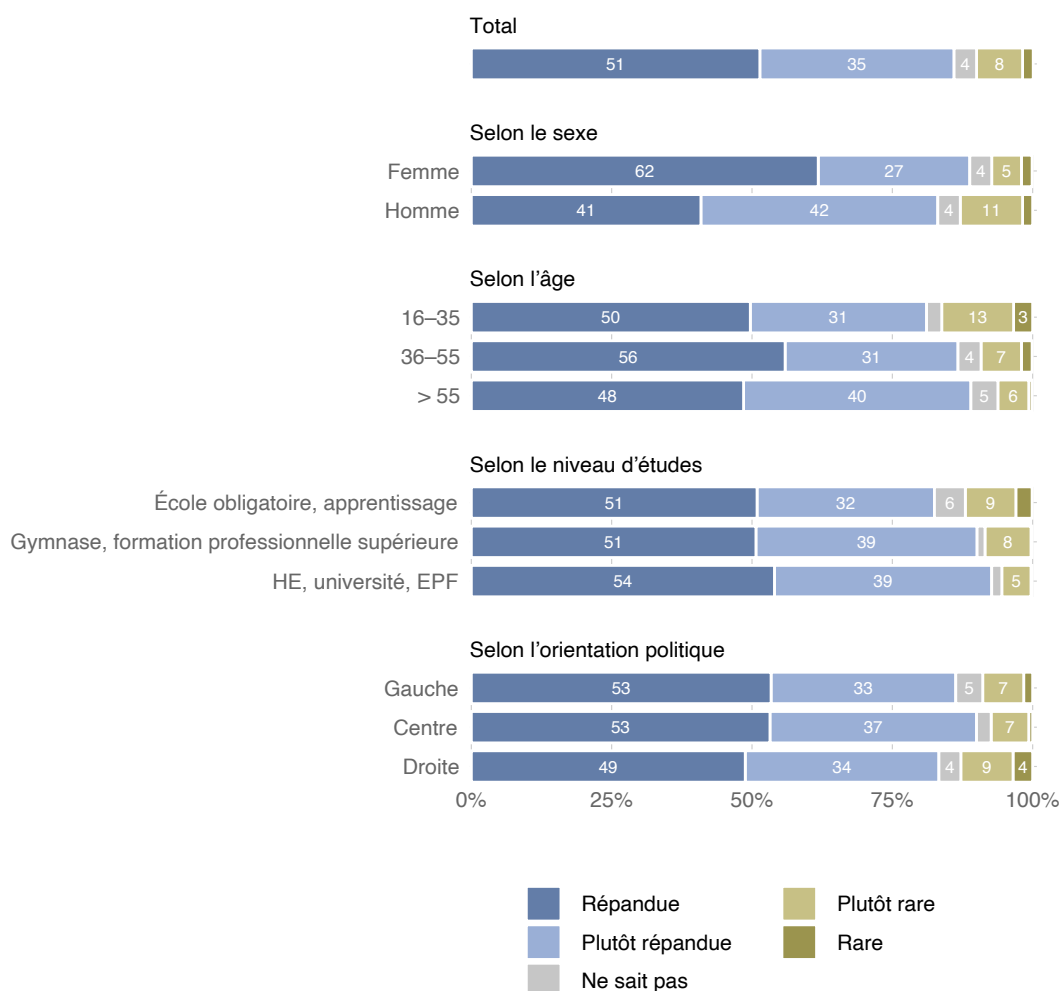
«La violence numérique englobe différentes agressions dans l'espace numérique et sur Internet. En font partie la cyberintimidation, le cyberharcèlement, les discours de haine, les menaces de violence et la discrimination par des moyens électroniques tels que les médias sociaux, les applications de messagerie ou les e-mails.»



Selon les personnes interrogées, la généralisation de la violence numérique est un problème important. La moitié des personnes interrogées estime que la violence numérique est très répandue et un tiers supplémentaire la considère comme plutôt répandue. Cette proportion est particulièrement élevée chez les femmes interrogées (fig. 24). Des enquêtes révèlent que les femmes sont davantage victimes de violence numérique et y réagissent plus fortement².

Figure 24: Évaluation de l'ampleur de la violence numérique

«Selon vous, la violence numérique est-elle répandue?»



²ZHAW Université des sciences appliquées de Zurich, Domaine de travail psychologie des médias: JAMESfocus – Discours haineux sur Internet (2021)

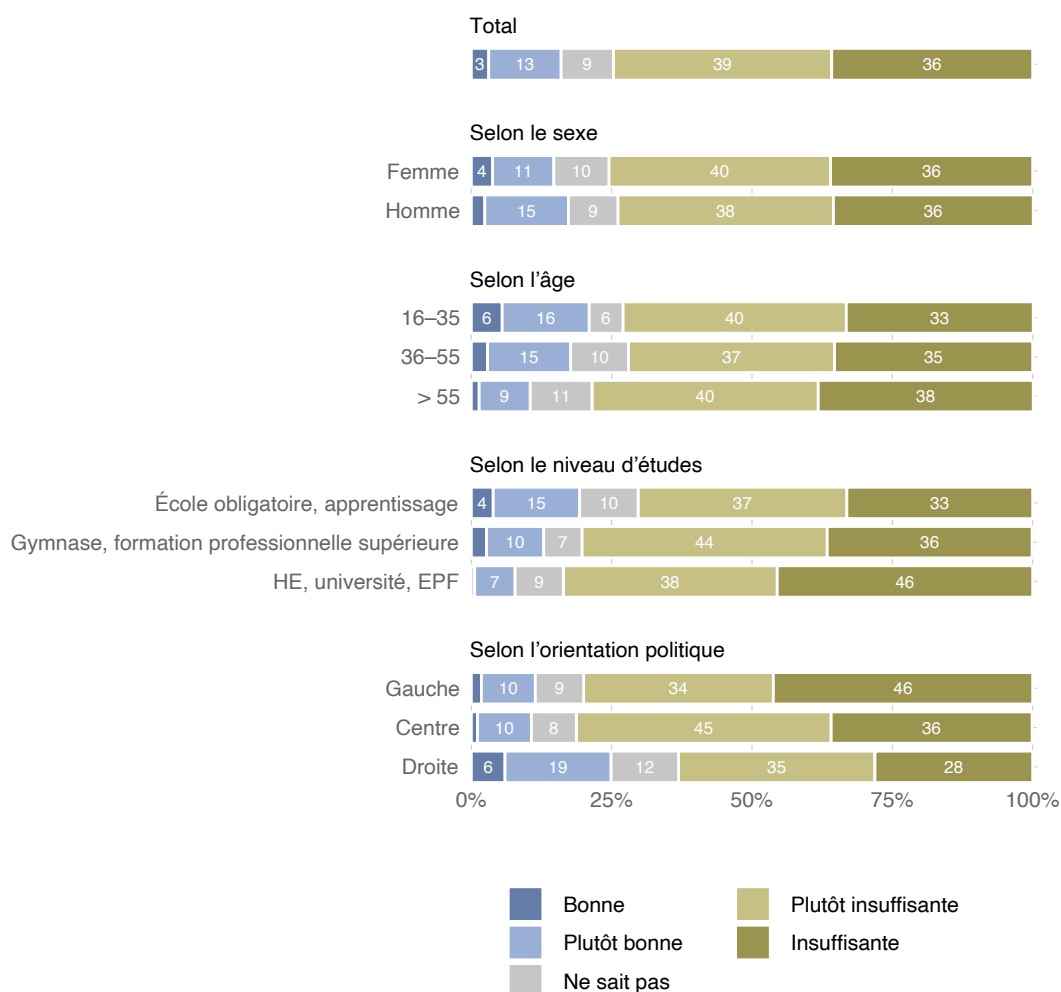
United Nations Strategy and Plan of Action on Hate Speech: Detailed Guidance on Implementation for United Nations Field Presences (2020)

6.2 Lutte contre la violence numérique

La lutte contre la violence numérique par les autorités est considérée comme insuffisante par les trois quarts des personnes interrogées. Sur ce point, il n'y a pas de différence entre les sexes. Les réponses varient en fonction de l'âge, du niveau d'éducation et des opinions politiques. Toutefois, aucun de ces groupes ne comprend plus d'un quart de personnes qui la jugent comme bonne (fig. 25).

Figure 25: Évaluation de la lutte contre la violence numérique

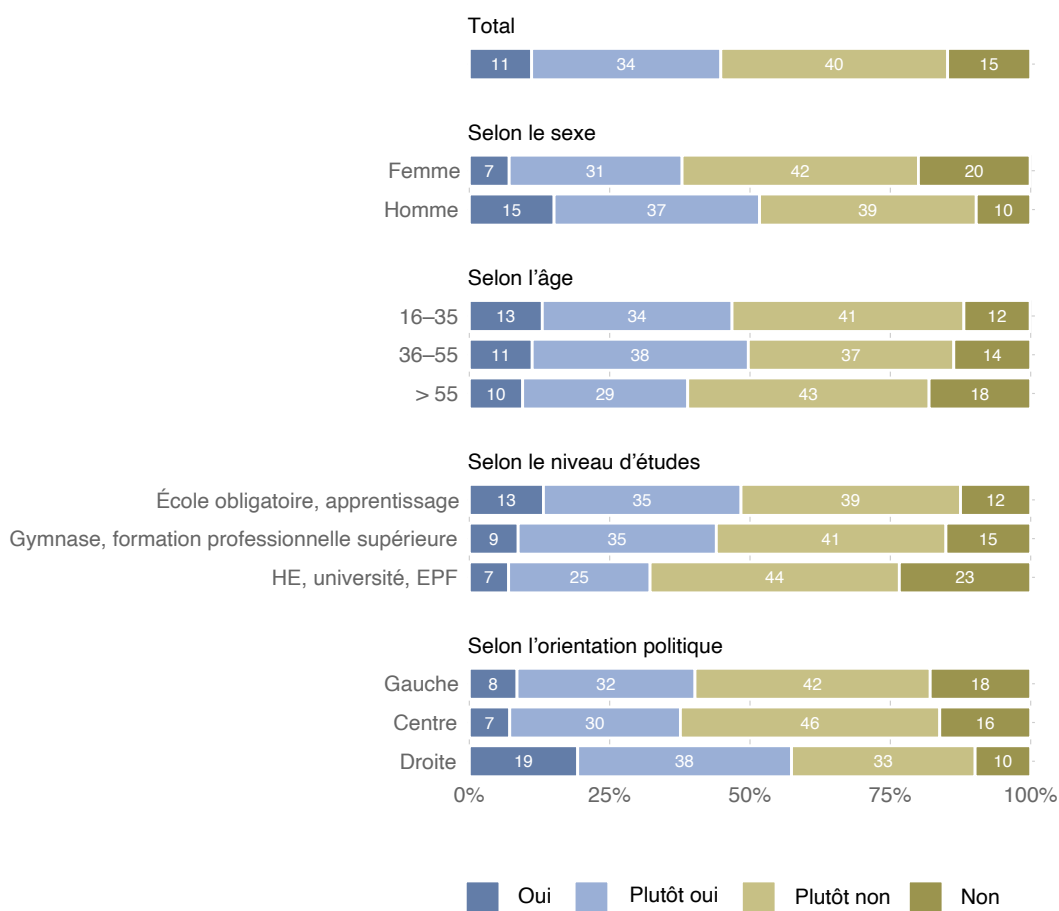
«Comment considérez-vous la lutte menée contre la violence numérique par les autorités?»



Si elles devaient personnellement être victimes de violence numérique, les personnes interrogées sauraient-elles se protéger? La majorité répond plutôt non. Les femmes se sentent particulièrement exposées. Les hommes et les jeunes parmi les personnes interrogées expriment une confiance en eux plus élevée en réponse à cette question. Les personnes plus éduquées et plus âgées s'estiment davantage en mesure de se protéger suffisamment en cas d'attaque en ligne. Toutefois, aucun groupe ne contient une nette majorité de personnes qui s'en estiment capables (fig. 26).

Figure 26: Estimation de sa capacité à faire face à une situation de violence numérique

«Imaginez être vous-même victime de violence numérique. Vous sentez-vous en mesure de vous protéger suffisamment dans cette situation?»



En Suisse, qui devrait empêcher les actes de violence numérique visant des personnes? L'État, les fournisseurs de réseaux sociaux ou la personne concernée? Les personnes interrogées considèrent que cette responsabilité revient à l'État. Cela concerne aussi bien l'information du public qu'une législation efficace et les poursuites pénales (fig. 27). En outre, les personnes politiquement à gauche considèrent que les fournisseurs de réseaux sociaux en particulier ont cette obligation, tandis que les personnes de droite insistent davantage sur la responsabilité des personnes concernées (fig. 28).

Figure 27: Mesures de lutte contre la violence numérique

«Comment lutter contre la violence numérique visant les personnes en Suisse?»

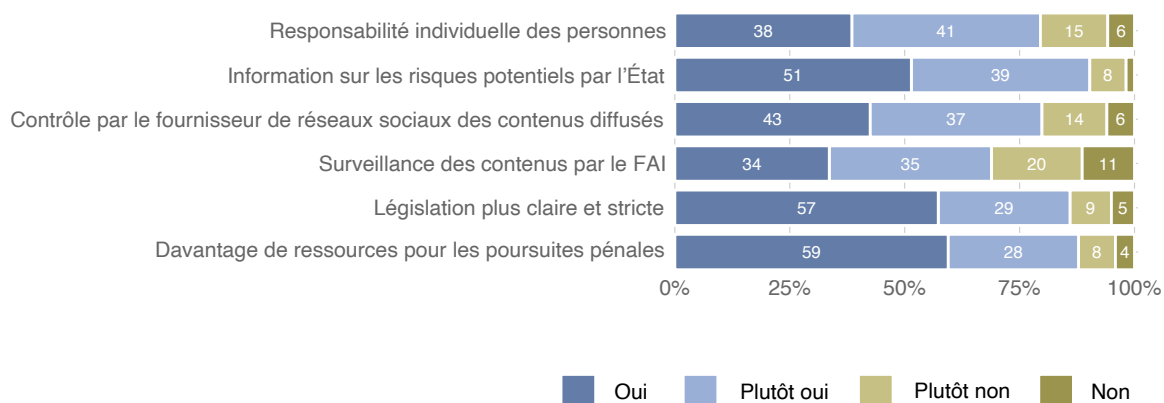
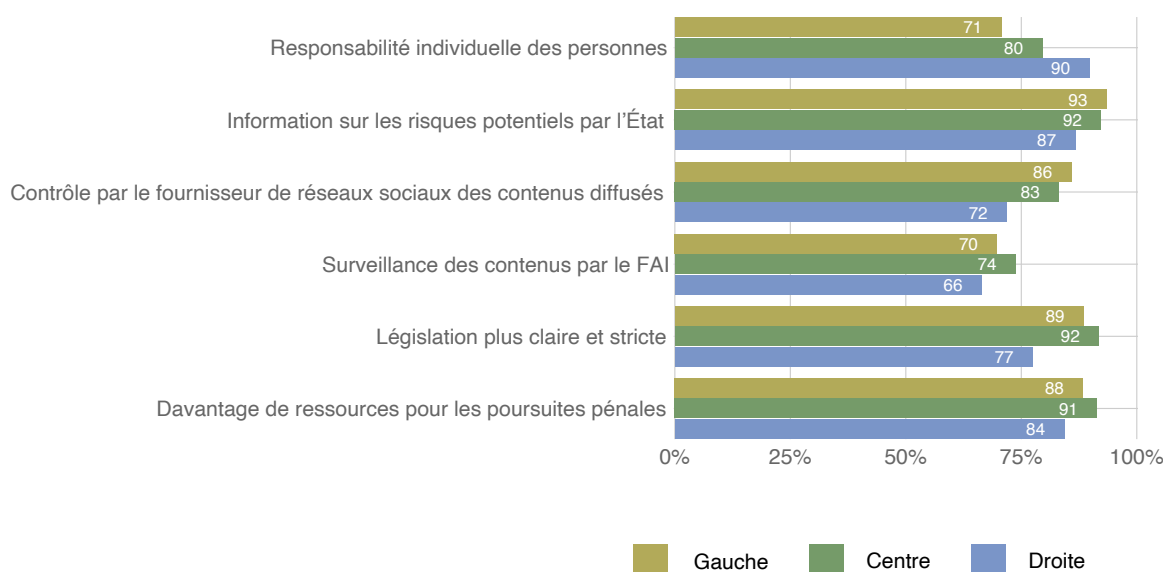


Figure 28: Mesures souhaitées de lutte contre la violence numérique – en fonction de l'orientation politique

«Comment lutter contre la violence numérique visant les personnes en Suisse?»



6.3 Rythme souhaité

Trois personnes interrogées sur quatre souhaitent que l'État accélère son propre développement dans le domaine de la «Violence numérique» (fig. 29). Les personnes interrogées plus âgées et celles de gauche souhaitent une accélération de ce rythme (fig. 30).

Figure 29: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Violence numérique»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Violence numérique?»

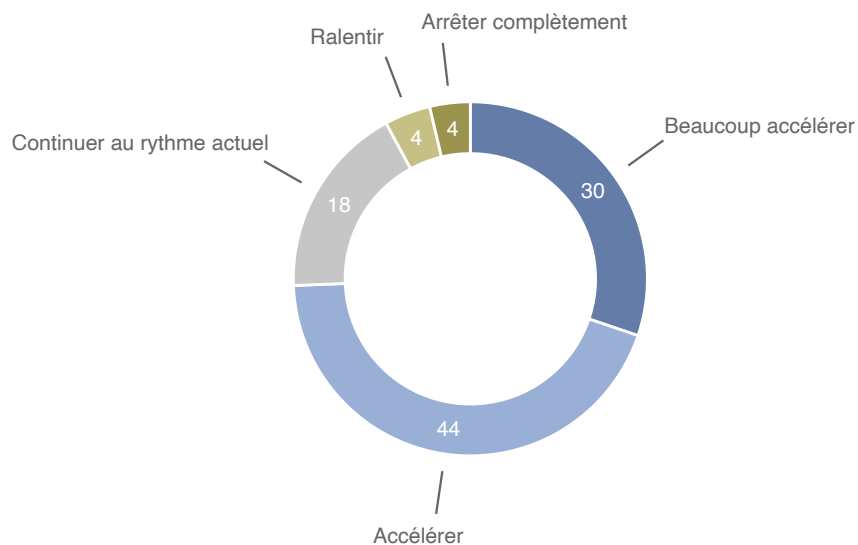
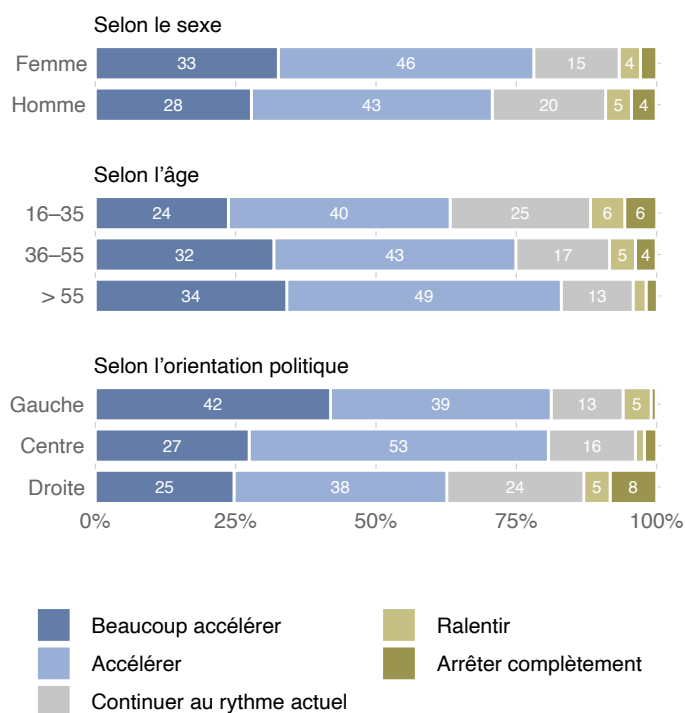


Figure 30: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Violence numérique»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Violence numérique?»



7 Numérisation et santé

7.1 Degré d'information et évaluation personnelle

Le dossier électronique du patient et le certificat de vaccination sont deux plateformes en ligne où les données concernant la santé des personnes sont sauvegardées et gérées sous forme numérique. Le dossier électronique du patient est une compilation exhaustive de documents personnels concernant sa propre santé. Le certificat de vaccination électronique est un compte personnel contenant des informations sur les vaccins qui ont été inoculés à une personne. La plupart des personnes interrogées ont déjà entendu parler de ces deux plateformes, et environ la moitié d'entre elles en a une bonne connaissance (fig. 31). 62% estiment l'existence du certificat de vaccination sous forme électronique importante pour elles, à titre personnel (fig. 32). Il y a une réelle demande pour des solutions électroniques, qui devrait encore augmenter au fur et à mesure qu'elles deviennent plus connues du public.

Figure 31: Degré d'information sur des aspects du domaine «Numérisation et santé»

Dossier électronique du patient: «Le dossier électronique du patient est une compilation de documents personnels concernant sa propre santé. Ces informations peuvent être consultées aussi bien par les patients et patientes que par le personnel soignant. Les patients et patientes décident qui peut consulter ces documents.»

Certificat de vaccination électronique: «Le certificat de vaccination électronique est un compte personnel et accessible en ligne contenant des informations sur les vaccins inoculés à une personne. Lors de la création de son certificat de vaccination, la personne décide elle-même quels vaccins y figurent et quels membres du personnel soignant peuvent y avoir accès.»

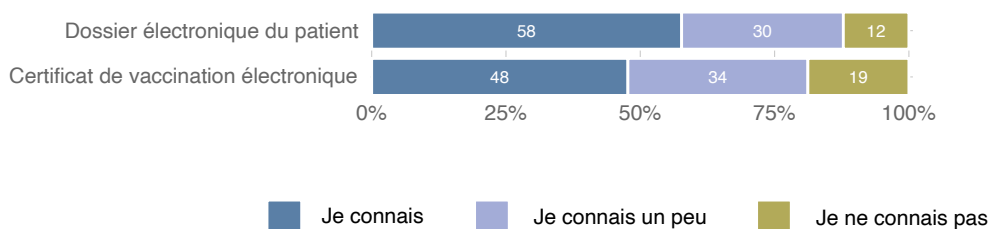
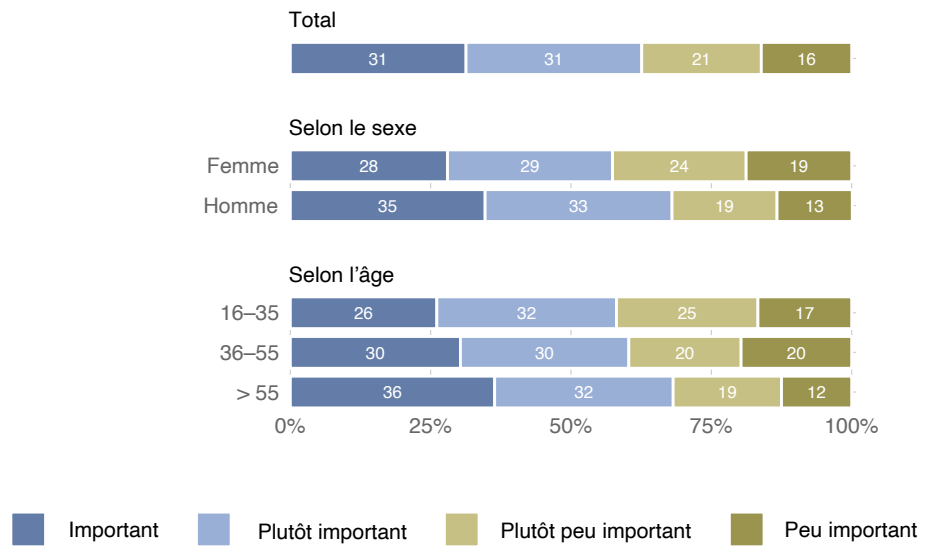


Figure 32: Importance du certificat de vaccination électronique

«Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir disposer d'un certificat de vaccination électronique?»



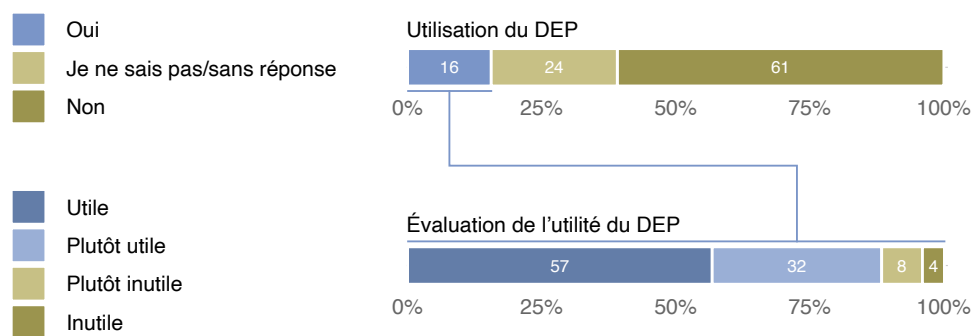
7.2 Satisfaction par rapport au DEP

Actuellement, seule une petite proportion des personnes interrogées utilisent déjà un dossier électronique du patient. Toutefois, dans leur vaste majorité, les personnes qui l'utilisent le trouvent utile ou plutôt utile (fig. 33). Pour la généralisation de l'utilisation du DEP, le critère de satisfaction est une condition importante.

Figure 33: Utilité du dossier électronique du patient

Utilisation du DEP: «Avez-vous un dossier électronique du patient?»

Évaluation de l'utilité du DEP: «Trouvez-vous le dossier électronique du patient utile?»



7.3 Rythme souhaité

Seules la moitié des personnes interrogées estiment que l'accélération de la numérisation dans le domaine de la santé en Suisse est une priorité (fig. 34). 60% des personnes interrogées plus âgées souhaitent une accélération (fig. 35). Cette proportion plus élevée chez les personnes plus âgées pourrait être due au fait qu'elles font davantage usage du système de santé. Mais on note également dans d'autres domaines de l'étude que les personnes plus âgées expriment davantage le souhait d'accélérer la numérisation.

Figure 34: Vitesse de développement souhaitée dans le domaine «Numérisation et santé»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine «Numérisation et santé»?»

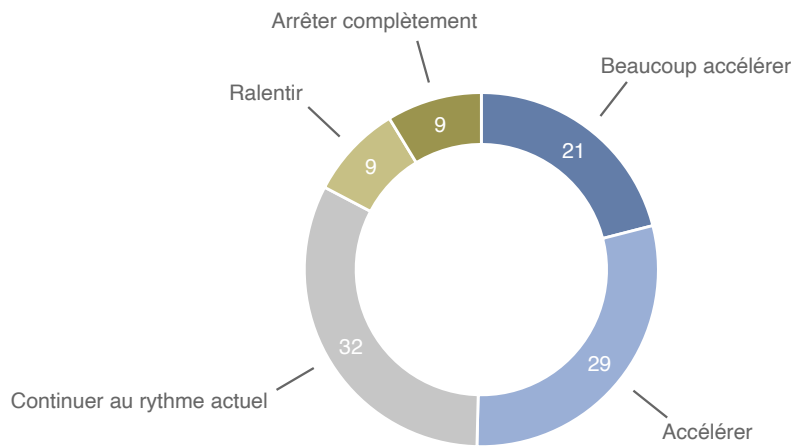
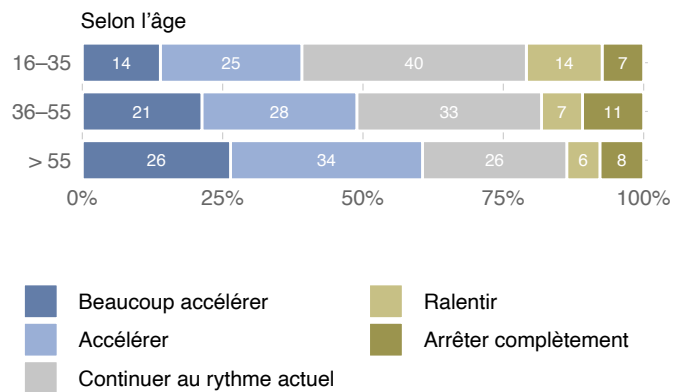


Figure 35: Vitesse de développement souhaitée dans le domaine «Numérisation et santé»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine «Numérisation et santé»?»



8 Guichets virtuels

8.1 Degré d'information et évaluation personnelle

Il existe aujourd'hui la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne dans plusieurs régions de Suisse. Des démarches qui concernent l'État, comme l'attestation de domicile, l'extrait du registre des poursuites ou la déclaration d'impôts, peuvent ainsi être effectuées entièrement en ligne, de manière dématérialisée. Plusieurs communes et cantons offrent la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne, mais il n'existe pas encore de solution à l'échelle nationale. Une majorité des personnes interrogées connaît cette possibilité et 60% en ont une bonne connaissance (fig. 36). L'e-ID, permettant l'identification électronique, est quasiment aussi connu. Ce fait est à souligner car, contrairement aux démarches administratives en ligne qui sont déjà très bien utilisées dans de nombreuses localités, l'e-ID ne joue pas encore un rôle important dans la vie de beaucoup de personnes. La votation de mars 2021 sur l'e-ID a probablement contribué à le faire connaître. Les personnes interrogées considèrent les démarches administratives en ligne comme plus importantes que l'e-ID (fig. 37). Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur accordent une importance particulière à ces solutions (fig. 38).

Figure 36: Degré d'information sur des aspects du domaine des «Guichets virtuels»

Démarches administratives en ligne: «Les démarches administratives en ligne permettent de recourir aux services de l'État entièrement dématérialisés, via Internet. Une attestation de domicile, un extrait du registre des poursuites ou une déclaration d'impôts en sont des exemples. Plusieurs communes et cantons offrent la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne, mais il n'existe pas encore de solution à l'échelle nationale.»

e-ID: «L'e-ID est un justificatif d'identité électronique qui permet de prouver son identité de façon numérique, par exemple auprès des autorités ou pour établir un contrat.»

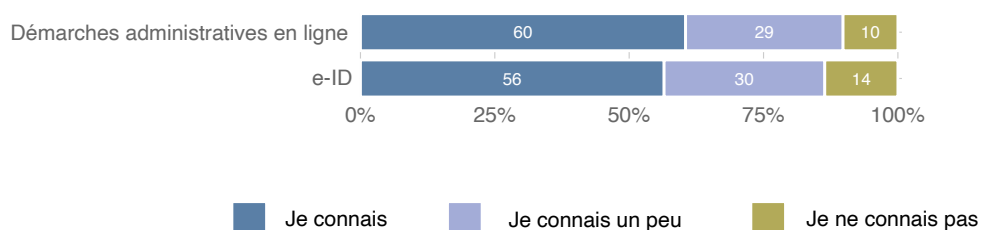
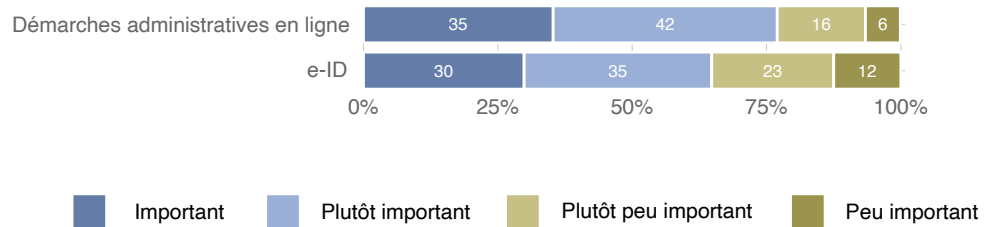


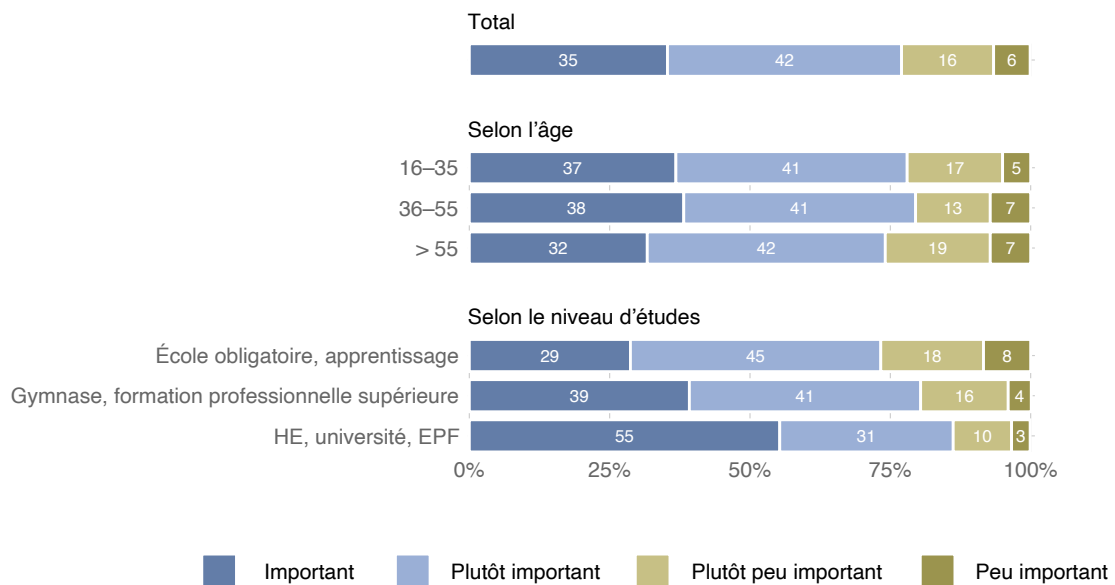
Figure 37: Importance de différents aspects du domaine des «Guichets virtuels»

Démarches administratives en ligne: «Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir effectuer un nombre important de démarches administratives en ligne?»

e-ID: «Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir vous identifier de manière numérique?»

**Figure 38:** Importance des démarches administratives en ligne

«Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir effectuer un nombre important de démarches administratives en ligne?»

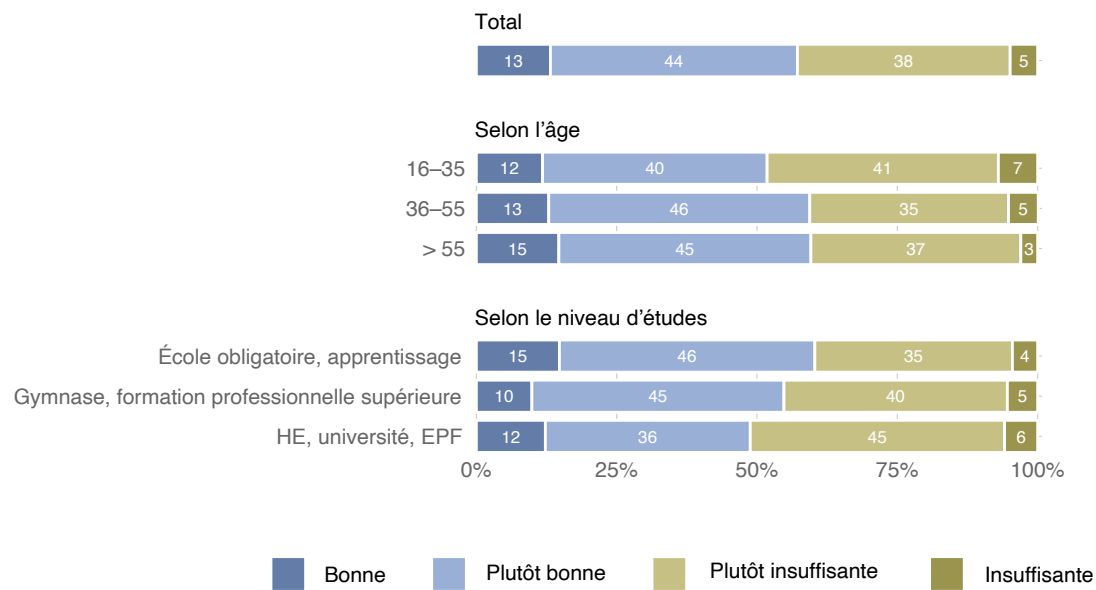


8.2 Évaluation de l'offre actuelle

13% des personnes interrogées considèrent l'offre actuelle en termes de démarches administratives en ligne comme bonne, 57% comme bonne ou plutôt bonne. Parmi les personnes interrogées, les plus âgées et les diplômées de l'enseignement supérieur sont légèrement plus nombreuses à en avoir un avis positif (fig. 39).

Figure 39: Évaluation de l'offre actuelle en termes de démarches administratives en ligne

«Comment trouvez-vous l'offre actuelle en termes de démarches administratives en ligne?»



8.3 Rythme souhaité

La moitié des personnes interrogées souhaite une accélération du développement de l'État dans le domaine des «Guichets virtuels» (fig. 40). Ce souhait est particulièrement fort chez les personnes ayant un niveau de formation élevé (fig. 41).

Figure 40: Vitesse de développement souhaitée dans le domaine des «Guichets virtuels»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine des «Guichets virtuels?»

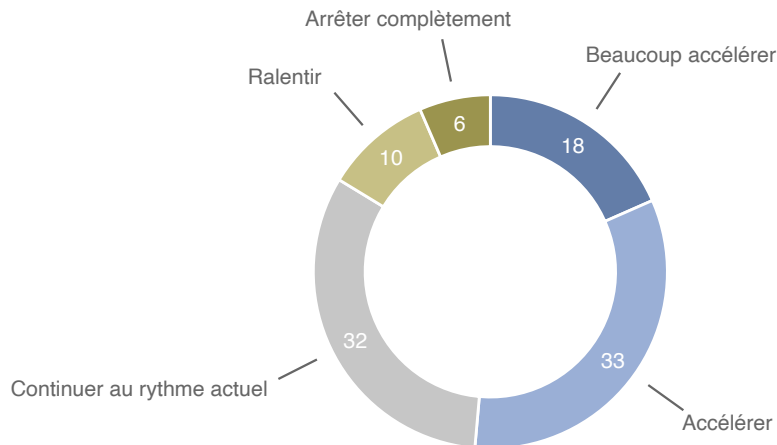
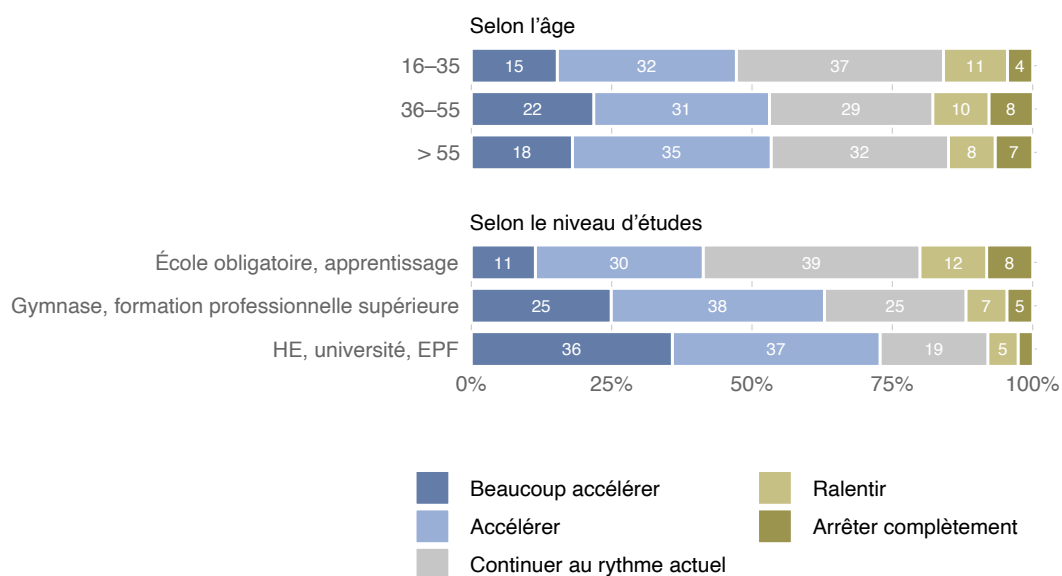


Figure 41: Vitesse de développement souhaitée dans le domaine des «Guichets virtuels»

L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine des «Guichets virtuels?»



9 Démocratie numérique

9.1 Degré d'information et évaluation personnelle

La démocratie numérique ou e-démocratie peut prendre plusieurs formes, dont certaines sont en cours de développement en Suisse. Le terme e-voting désigne le vote par voie électronique lors d'élections et de votations. Le terme e-collecting désigne la collecte électronique de signatures pour les initiatives et les référendums. Dans les deux cas, il s'agit de la transposition électronique des formes de participation démocratique les plus importantes en Suisse. Le terme e-participation désigne une forme indirecte de participation démocratique électronique qui permet à la population de participer au dialogue politique par voie électronique. Des trois formes d'e-démocratie sur lesquelles a porté l'enquête, l'e-voting est de loin la plus connue (fig. 42). En ce qui concerne l'évaluation de leur importance, les différences sont certes plus faibles, mais l'e-voting arrive aussi en première place (fig. 43).

Figure 42: Degré d'information sur des aspects du domaine de la «Démocratie numérique»

Vote électronique: «Le terme «e-voting» désigne le vote par voie électronique lors d'élections et de votations. Le vote électronique peut être effectué depuis son domicile via Internet. Le vote électronique n'est actuellement pas disponible en Suisse.»

Collecte électronique de signatures: «Le terme «e-collecting» désigne la collecte électronique de signatures pour les initiatives et les référendums. La collecte électronique de signatures n'est actuellement pas disponible en Suisse.»

E-participation: «Le terme «e-participation» désigne la possibilité de participer à la prise de décision politique par le dialogue numérique avant que les décisions ne soient soumises à la votation. La population peut s'investir de manière proactive, échanger des idées et proposer des solutions de manière collective. L'e-participation peut avoir lieu au niveau communal, régional ou national.»

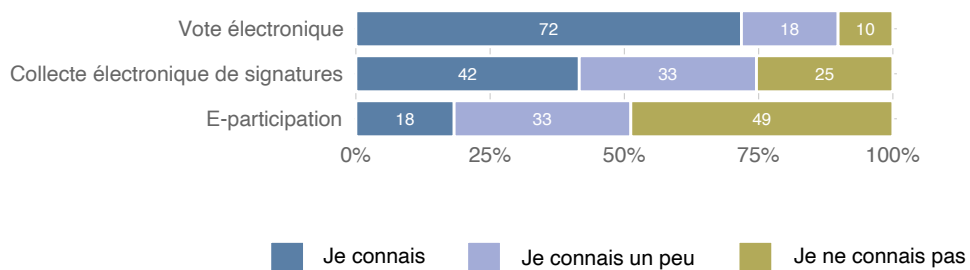
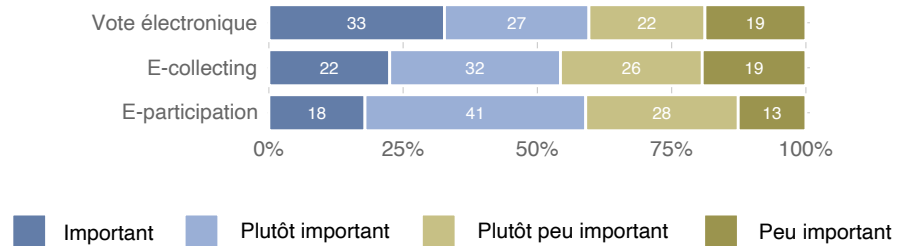


Figure 43: Importance des différents aspects du domaine de la «Démocratie numérique»

Vote électronique: «Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir voter par voie électronique (e-voting)?»

E-collecting: «Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir signer par voie électronique (e-collecting)?»

E-participation: «Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir participer par voie électronique (e-participation)?»



Les personnes politiquement de gauche interrogées sont plus nombreuses que les personnes de droite à estimer que le vote électronique est important. Les personnes politiquement de droite ont une attitude plus sceptique liée à des craintes au sujet de la sécurité. Toutefois, les différences entre les camps politiques ne sont pas marquées et il y a dans tous les camps une majorité de personnes qui pensent que l'e-voting est important ou plutôt important (fig. 44). En ce qui concerne l'e-collecting, le tableau est contrasté: la majorité des personnes proches de la droite ou de la gauche estiment que l'e-collecting est important ou plutôt important, tandis que les centristes sont plus sceptiques à ce sujet. L'e-collecting faciliterait la collecte de signatures pour les initiatives et référendums, ce qui augmenterait en premier lieu les chances de succès des propositions des pôles politiques (fig. 45). La dernière des ces trois formes d'e-démocratie, l'e-participation, est portée principalement par les personnes interrogées politiquement de gauche (fig. 46).

Figure 44: Importance de l'e-voting

«Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir voter par voie électronique (e-voting)?»

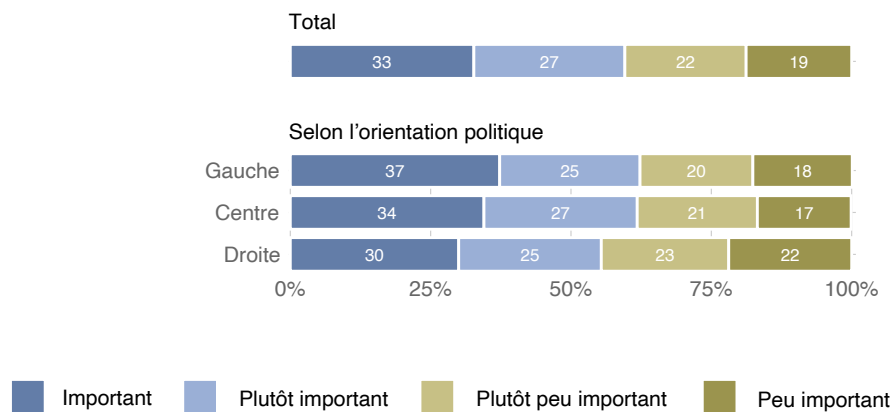


Figure 45: Importance de l'e-collecting

«Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir signer par voie électronique (e-collecting)?»

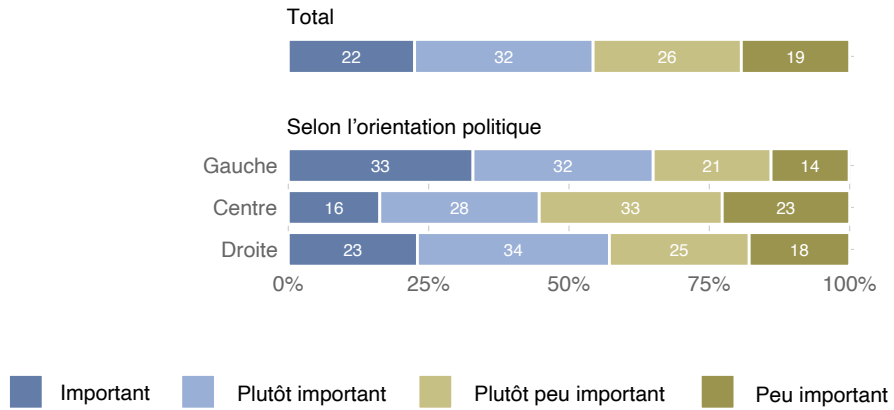
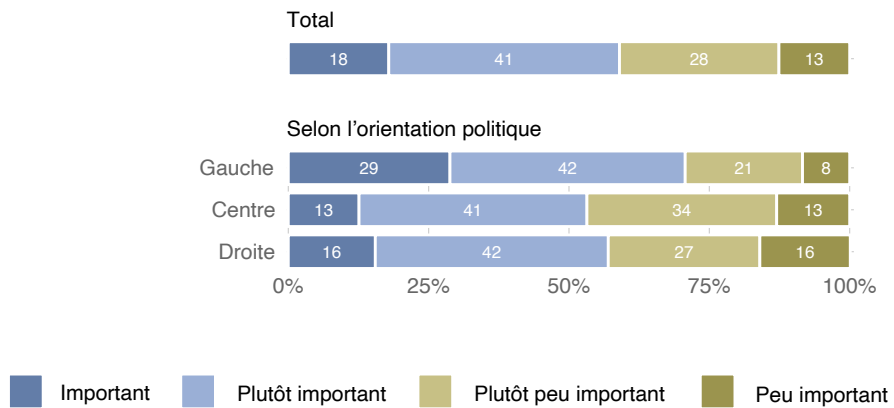


Figure 46: Importance de l'e-participation

«Serait-il important pour vous, à titre personnel, de pouvoir participer par voie électronique (e-participation)?»



9.2 Niveaux de l'e-participation

L'e-participation répond à un besoin local. Plus on s'éloigne de l'échelle locale, moins il y a d'intérêt pour cette démarche. C'est au niveau international que les personnes interrogées expriment le moins d'intérêt pour l'e-participation (fig. 47). Les personnes de gauche, à tous les niveaux, expriment le plus d'intérêt pour la participation électronique. La différence est particulièrement marquée au niveau international (fig. 48).

Figure 47: Niveaux de l'e-participation

«À quel(s) niveau(x) souhaiteriez-vous participer au dialogue numérique? (Plusieurs réponses possibles)»

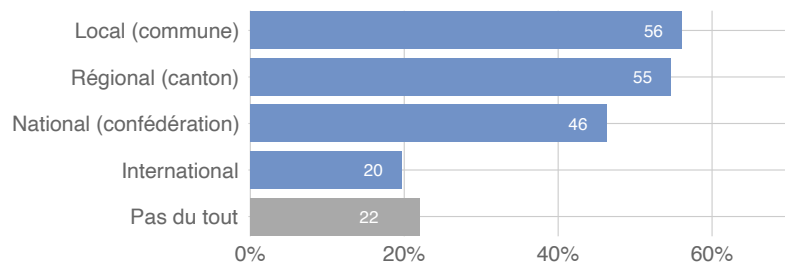
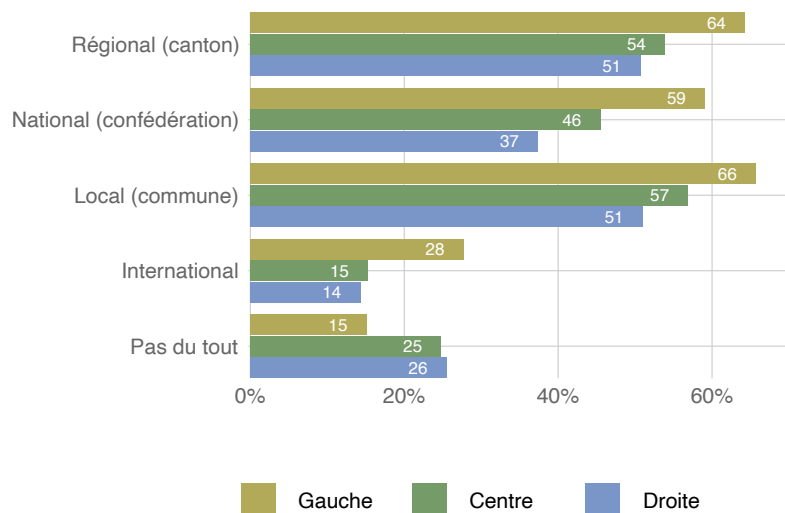


Figure 48: Niveaux de l'e-participation – en fonction de l'orientation politique

«À quel(s) niveau(x) souhaiteriez-vous participer au dialogue numérique? (Plusieurs réponses possibles)»



9.3 Rythme souhaité

La moitié des personnes interrogées souhaitent accélérer le développement de la démocratie numérique (fig. 49). Ce sont en particulier les personnes de gauche qui souhaitent cette accélération (fig. 50).

Figure 49: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Démocratie numérique»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Démocratie numérique?»»

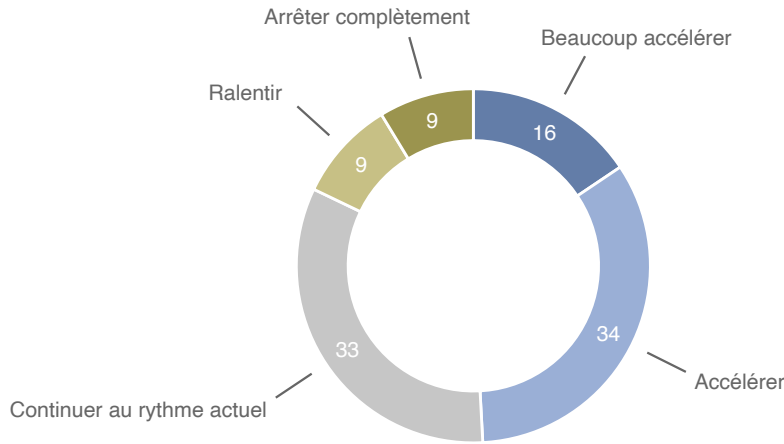
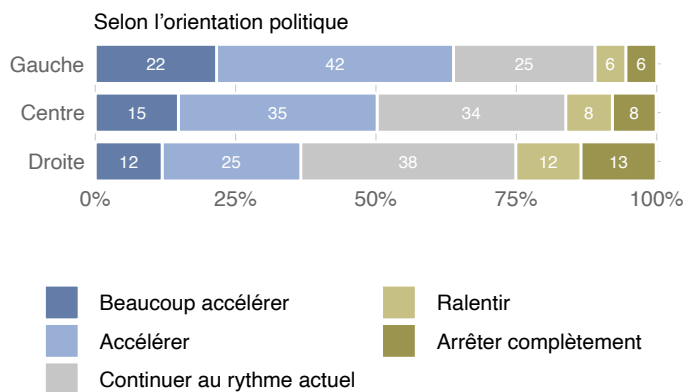


Figure 50: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Démocratie numérique»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Démocratie numérique?»»



10 Politique numérique internationale

10.1 Degré d'information et évaluation personnelle

L'UE fait actuellement campagne pour de nouvelles lois afin de réglementer de manière uniforme les offres sur Internet et d'harmoniser les bases juridiques dans le domaine du numérique. Seulement un quart des personnes interrogées connaît ces campagnes de l'UE en détail. Parmi les personnes interrogées qui ne connaissent pas ces lois en détail, certaines savent que la Suisse ne peut pas participer directement à l'élaboration de ces lois (fig. 51). Les personnes interrogées n'ont pas un niveau de confiance très élevé envers le Conseil fédéral pour représenter les intérêts de la Suisse au cours de ce processus législatif. Seuls 16% font vraiment confiance au Conseil fédéral. Toutefois, plus de la moitié lui font vraiment confiance ou plutôt confiance. Seuls 7% font vraiment confiance à l'UE pour prendre en compte les intérêts de la Suisse dans le cadre de cette nouvelle réglementation (fig. 52).

Figure 51: Degré d'information sur des aspects du domaine de la «Politique numérique internationale»

Marché intérieur numérique européen: «L'UE fait actuellement campagne pour de nouvelles lois afin de réglementer de manière uniforme les offres sur Internet. Les bases juridiques et les normes techniques doivent être uniformisées au sein de l'espace européen.»

Le rôle de la Suisse: «En tant que pays non membre, la Suisse n'a pas la possibilité de contribuer directement à l'élaboration de ces lois. Cependant, ces lois affectent également les entreprises et la population suisses.»

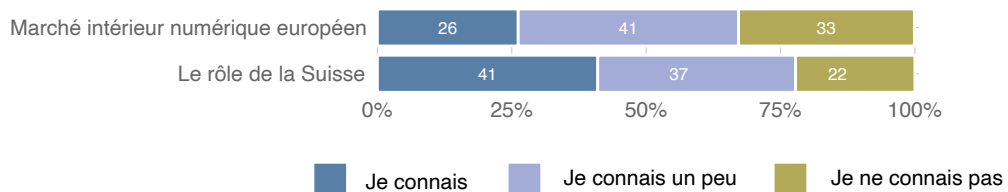
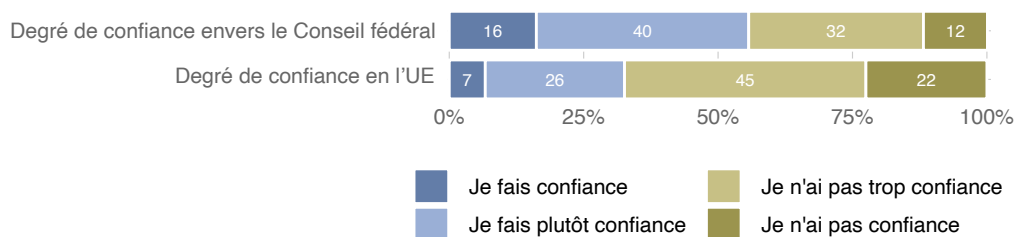


Figure 52: Degré de confiance en la politique

Degré de confiance envers le Conseil fédéral: «Dans quelle mesure faites-vous confiance au Conseil fédéral pour représenter les intérêts de la Suisse dans ce processus législatif?»

Degré de confiance en l'UE: «Dans quelle mesure faites-vous confiance à l'UE pour prendre en compte les intérêts de la Suisse de manière adéquate dans la réglementation de la numérisation?»



Le degré de confiance envers le Conseil fédéral pour la défense des intérêts suisses est encore un peu plus faible dans le champ politique de droite que dans les autres (fig. 53). La confiance en l'UE pour la prise en compte des intérêts suisses est faible dans tous les camps politiques. C'est à gauche qu'elle est la plus élevée (fig. 54).

Figure 53: Degré de confiance envers le Conseil fédéral

«Dans quelle mesure faites-vous confiance au Conseil fédéral pour représenter les intérêts de la Suisse dans ce processus législatif?»

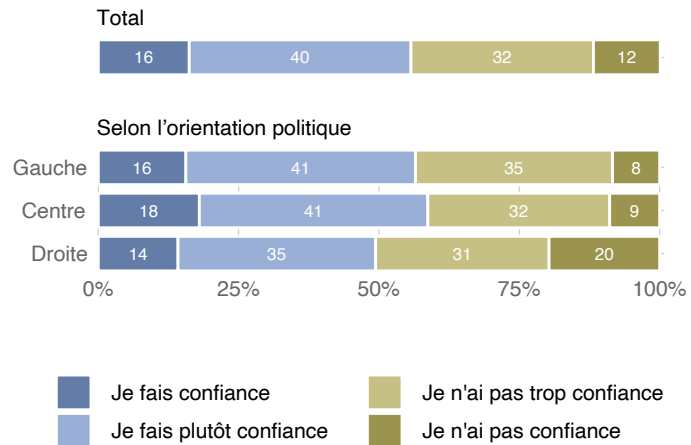
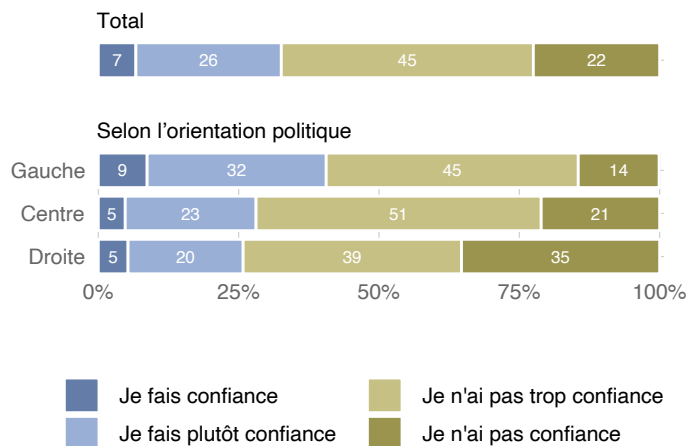


Figure 54: Degré de confiance en l'UE

«Dans quelle mesure faites-vous confiance à l'UE pour prendre en compte les intérêts de la Suisse de manière adéquate dans la réglementation de la numérisation?»



10.2 Rythme souhaité

55% des personnes interrogées souhaitent que l'État accélère le rythme dans le domaine «Politique numérique internationale» (fig. 55). Les personnes interrogées de gauche en particulier sont en faveur d'une accélération (fig. 56).

Figure 55: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Politique numérique internationale»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Politique numérique internationale?»»

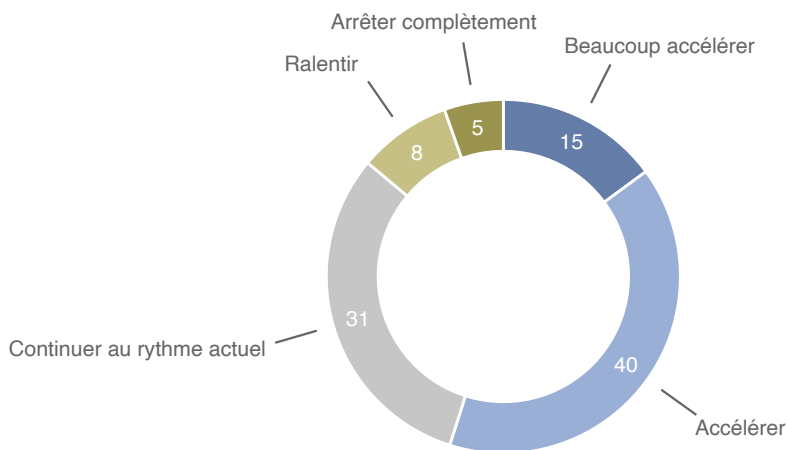
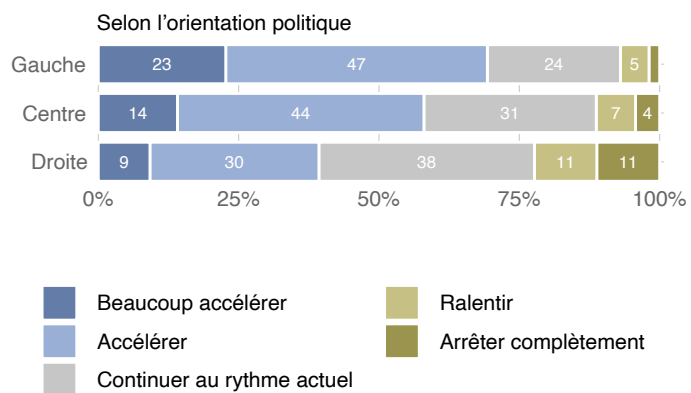


Figure 56: Rythme de développement souhaité dans le domaine de la «Politique numérique internationale»

«L'État doit-il accélérer ou ralentir son propre développement dans le domaine de la «Politique numérique internationale?»»



11 Collecte des données et méthode

Collecte des données et échantillon

Le recueil des données pour la présente enquête a été réalisé du 8 au 18 novembre 2021. Cette enquête a été effectuée en ligne. Le recrutement des personnes interrogées s'est fait via les panels en ligne respectifs de Sotomo et Bilendi. L'échantillon se composait de 1254 personnes en Suisse alémanique.

Pondération représentative

Comme les personnes participant à l'enquête se sont inscrites elles-mêmes (opt-in), la composition de cet échantillon n'est pas représentative de la population dans son ensemble. De manière générale, les femmes participent plus que les hommes aux enquêtes politiques. Les déséquilibres de l'échantillon sont compensés par des processus de pondération statistique. Cette pondération est effectuée avec des processus d'IPF (*Iterative Proportional Fitting*). Outre les critères de pondération sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'éducation), des critères de pondération politiques sont également pris en compte. Cette pondération permet d'obtenir un haut niveau de représentativité de la population linguistiquement intégrée de Suisse alémanique.